



L'écho

Bulletin d'information de **Compton**
Mars 2000 - Vol. 9 - No 2

ÉDITORIAL

ÉLOGE À L'HIVER

Le voilà le printemps ! Sous peu, une fraîche et subtile odeur de terre au dégel va venir nous chatouiller les narines. C'est un grand moment de plaisir, je l'admet ! Mais vous savez quoi ? Au risque de surprendre (voir même de choquer), je vous le confesse, je vais m'ennuyer de l'hiver ! Faut dire que s'en était un spécialement beau, vu d'ici, chemin Robert. Au fort de la saison, notre maison est devenue comme un véritable oasis dans les dunes de neige. Et au centre de tout ça, au milieu du foyer, il y avait toujours cette présence fidèle : le poêle à bois qui émanait sa douce chaleur. Que j'ai aimé ça m'occuper de mon poêle ! C'est la première année que je chauffe au bois (et je vous le jure, pas la dernière !).

Auparavant, je n'avais qu'à régler le thermostat et j'étais à la chaleur pour le reste de la saison. Mais chauffer le poêle, entretenir l'âtre, c'est tout autre chose... C'est un peu comme la différence entre la conduite automatique et la manuelle. L'une facile et impersonnelle, l'autre plus active et sentie. Se chauffer au poêle à bois, c'est s'offrir un contact quasi-organique avec l'hiver, avec le temps. Se réveiller à la fraîcheur du matin, s'endormir dans la chaleur du soir, toucher du bois, allumer sur les braises, attiser le feu, bourrer le poêle, guetter le vent. Autant de gestes chargés du plaisir d'être vivant. Autant de rituels millénaires.

Et puis toute cette neige qui n'arrêtait pas de tomber. Du blanc ! Du blanc ! Du blanc ! Sur fond bleu ciel ... On a glissé, skié, calé jusqu'au genoux avec nos raquettes et en marchant certains soirs de lune nos pieds soulevaient de la poussière d'étoiles. Je me rappelle aussi d'un dimanche matin très doux et ensoleillé où la petite neige aux flocons moelleux scintillait bien mieux que toute décoration de Noël.

Moments magiques...

Et puis tout à coup, pouf ! L'hiver a fondu au soleil en quelques heures. Alors passons à autre chose... Surtout qu'à bien y penser, le printemps c'est pas si mal non plus... Et puis on devrait bien avoir encore l'occasion de chauffer un peu le poêle.

Bon printemps.

Lisette Proulx

P.S. N'oubliez pas d'aller voter, c'est une bonne façon de se prouver qu'on est vivant !

CAHIER ÉLECTION

LA COURSE À LA MAIRIE

Trois questions au deux
candidats à la Mairie
pages 6 et 7

Informations utiles pour voter
page 7

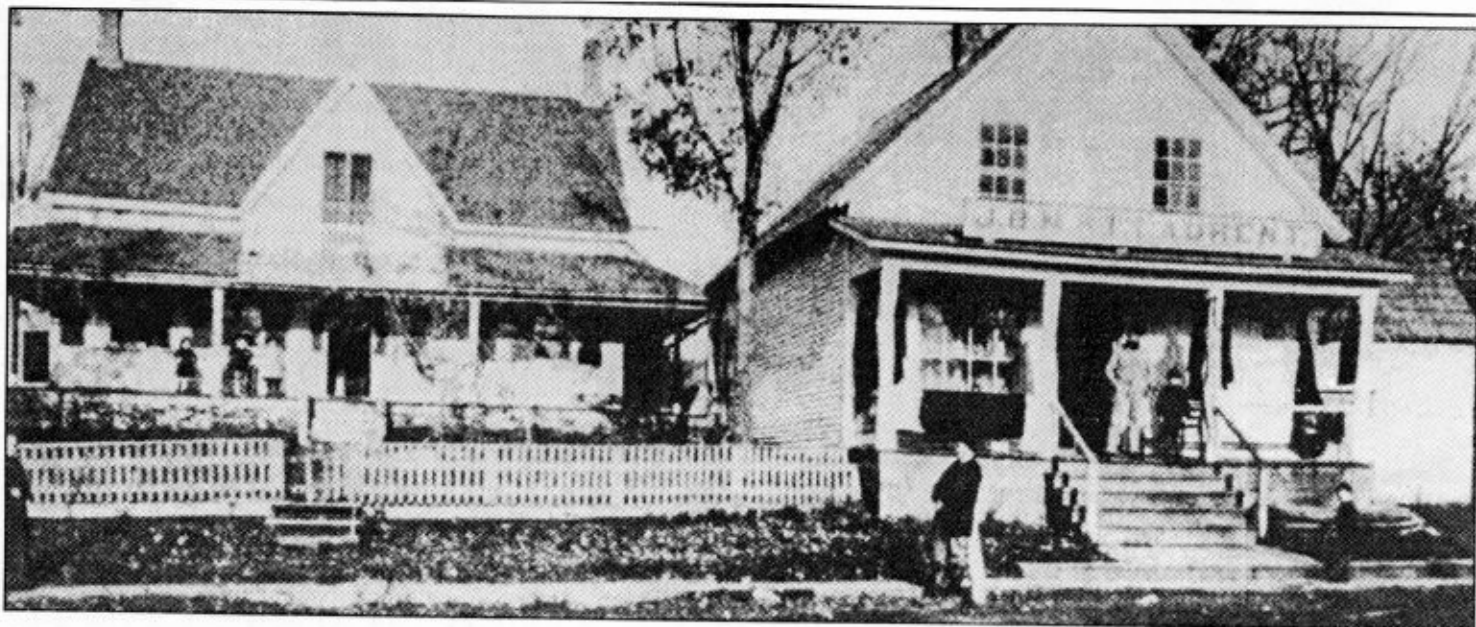
TWO MAYORS, ONE JOB
Three questions asked
to the two candidates
pages 8 and 9

Useful informations
page 9

CONSEILLERS DÉJÀ ÉLU(E)S EN ABSENCE D'OPPOSITION

Conseiller poste 1: Jean-Nicholas Gremion
Conseiller poste 3: Josée Roy
Conseiller poste 5: Denis Beaudoin
Conseiller poste 6: Robert Perrault

Dorénavant, composez le 911 pour le Service Incendie



Les Compagnons du lieu historique national Louis-S.-St-Laurent

Aux citoyennes et citoyens de Compton.

Nous sommes fiers de vous apprendre qu'une association sans but lucratif (les Compagnons du lieu historique national Louis-S.-St-Laurent) vient de naître. Cette dernière a comme objectif d'établir un lien durable entre la population et le lieu historique. L'association prendra part aux activités du jardin du lieu historique, en instaurera de nouvelles, nous aidera à mieux satisfaire notre clientèle et nous l'espérons, tiendra une place de choix au sein de la municipalité. Il fera donc plaisir aux Compagnons de rencontrer les personnes désirant s'impliquer ou tout simplement exprimer leur point de vue sur le lieu historique.

Nous tenons de plus à vous inviter à profiter cet été du jardin de la propriété des St-Laurent. Bien que le terrain ait été clôturé, nous précisons que toute personne ou groupe de personnes désirant pique-niquer ou tout simplement se détendre peut le faire en tout temps, en toute liberté et ce, gratuitement. Cette clôture nous

permet de procurer un environnement chaleureux, unique et intime aux usagers. En fait, le souci de mieux servir la clientèle et de respecter le mandat de mise en valeur que Parcs Canada se doit d'honorer font que nous avons choisi cette option. Ainsi, le lieu historique ouvrira ses portes le 13 mai prochain.

Nous vous attendons en grand nombre pour les activités de la saison 2000. Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

En terminant, nous aimerions vous faire part de nos meilleurs vœux pour l'année 2000.

France Provencher,
régisseuse
Tél. : (819) 835-5448
Site Web :
<http://parcscanada.pch.gc.ca/st-laurent>

Le Supermarché en région

IGA Coaticook
265, rue Child
Coaticook, Québec
J1A 2B5
Tél.: (819) 849-6226
Fax: (819) 849-2579

IGA

*Notre priorité est de toujours
mieux vous servir*

Serge et Johanne Arsenault, prop.

Une visite à l'usine de traitement des eaux usées

Qu'il y a-t'il à visiter à Compton ? Le circuit habituel mène au lieu historique et aux édifices du patrimoine. Mais Mme Lucie Poirier, professeur de Science naturelle à l'école Louis St Laurent a trouvé une autre idée !

La classe de troisième année s'est rendue à l'usine de traitement des eaux usées de Compton dans le cadre du cours de science. Et tous ont adoré la visite, professeur com-pris.

Animée par des techniciens de la firme Aquateck, la visite a permis aux jeunes de mieux comprendre le cycle de l'eau, un thème d'étude en troisième année. Tous savaient en théorie que l'eau est

toujours la même, aucune nouvelle goutte d'eau n'est créée. À l'usine la théorie devient réalité.

"Les enfants étaient très surpris" nous raconte Lucie Poirier "et curieux de constater que c'est la même eau que l'on réutilise constamment, même ici à Compton". Petit choc au début en apercevant dans les bassins tous les déchets des eaux usées et fascination croissante en voyant cette eau se transformer et finalement devenir, une fois traitée, de l'eau à boire !

Y'a rien comme voir pour croire!



Tél.: 849-4100

Daniel Parent
arpenteur-géomètre

208, rue Martin
Coaticook

Gérin Custeau
Notaires et
Conseillers juridiques

Agricole Compagnies
Immeubles Successions
Testaments Mandats

tél. : 849- 4855
télécopieur : 849-9675
38, Child, Coaticook

**Les
Multiservices
Bouthillier**



**Service de
rénovation**

- plomberie
- pose de céramique
- peinture
- menuiserie
- tirage de joints
- etc.

Service de construction

- cabanons
- patios
- clôtures

**11 Chemin Hatley
Compton, Qc,
J0B 1L0
(819) 835-9288**



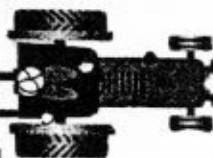
Desjardins

et vous,

*une alliance
fertile!*



Desjardins



Caisse populaire Desjardins
de Compton

4, rue Principale Sud
COMPTON
835-5475
Télec. : 835-5476
caiscomp@interlinx.qc.ca



Municipalité de Compton

Maire : *Eugène Naylor*

Maire suppléant : *Fernand Veilleux*

Conseillers :

Michel Brière

Jean-Paul Létourneau

André Laprise

Marcel Boisvert

Mahlon Grapes

Jean-Nicholas Gremion

Diane Gagnon

Élizabeth Hamel

Pierre Bergeron

Gilles Garant

Maurice Jouis

Robert Perreault

Réunion du conseil provisoire du 1er février 2000

Boutons de revers

Le conseil autorise la confection de 1000 boutons de revers plaqués or, 5 couleurs, représentant les armoiries de la nouvelle municipalité de Compton.

L'ambulance à Compton

Suite au "Virage ambulatoire" exécuté par le gouvernement du Québec, la réorganisation des services dispensés par les hôpitaux locaux obligent un grand nombre de déplacements et de transferts de patients hospitalisés à l'hôpital de Coaticook vers le Grand Hôpital Régional qu'est le C.U.S.E. Par ce fait le véhicule d'urgence de première ligne qu'est l'ambulance devient un véhicule d'urgence "taxi" pour les patients hospitalisés. Il en découle que le territoire de Coaticook est à découvert de son service ambulancier normal pendant près de six heures chaque jour.

Pour faire face à ce problème, la solution économique retenue par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie est de déménager définitivement vers Coaticook l'ambulance en poste à Compton depuis huit ans.

Le conseil municipal de Compton dénonce cette solution puisqu'elle se fait au détriment de sa population et celle environnante, soit celle de Hatley, Waterville, Martinville et

Johnville regroupant 6,000 habitants. Le conseil rappelle que la clientèle rurale a droit à la même qualité de service que la clientèle urbaine, les impôts de l'un valant les impôts de l'autre. Selon le conseil municipal, la solution retenue par la Régie détériore la qualité du service ambulancier dont bénéficie actuellement Compton et ses environs.

Le conseil veut sensibiliser à cette intention de la Régie et mobiliser la population environnante et ses représentants municipaux, les organismes et les entreprises. À cette fin, le conseil sollicite leur appui en leur demandant de signifier à la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie : "Que le véhicule ambulancier localisé actuellement à Compton doit demeurer à Compton afin de répondre à sa vraie vocation soit celle de secourir en mesures d'urgence".

Le conseil demande aux organismes et entreprises d'expédier leur appui à cette requête à la Régie et au bureau de madame Monique Gagnon-Tremblay, députée du comté de Saint-François. Les maires de Compton sont mandatés pour rencontrer le conseil d'administration de la Régie afin de déposer leur résolution et de s'exprimer sur ce dossier.

Aides financières

Une aide financière de 112.50 \$ est accordé à l'organisme "Unité Notre-Dame" pour son projet Capsule du temps de l'an 2000, un projet commun entre cinq communautés : Compton, Johnville, Martinville, Ste-Edwidge et Waterville.

Le conseil accorde la somme de 25 \$ à la Société d'Agriculture du comté de Stanstead par l'achat d'une annonce publicitaire dans le cadre de l'Exhibition 2000, à Ayer's Cliff du 24 au 27 août prochain.

L'Association touristique des Cantons-de-l'Est organise pour la quinzième année l'événement "Grands prix du Tourisme des Cantons-de-l'Est" auquel sont inscrites 27 entreprises. Cette année l'événement prestigieux est tenu à l'Hôtel King's Hall de Compton le 15 mars. La municipalité de Compton investit 1,000 \$ pour commanditer

l'événement en échange d'actions mettant en évidence la Municipalité de Compton.

La municipalité accorde une aide financière de 150 \$ à l'école secondaire La Frontalière de Coaticook pour un voyage éducatif et culturel à New-York et Washington auquel treize étudiants résidants à Compton et fréquentant l'école secondaire La Frontalière participeront au cours du mois de mai prochain

Le Centre communautaire Notre-Dame-des-Prés

Le Centre communautaire Notre-Dame-des-Prés est actuellement propriété indivise de la Municipalité de Compton dit "La Municipalité" et du Centre de la Petite Enfance Les Trois Pommes de Compton Inc. dit "CPE" dans les proportions suivantes :

- La Municipalité : 75%
- CPE : 25%

Le CPE a procédé à l'agrandissement de sa partie indivise ayant obtenu au préalable l'approbation de La Municipalité par voie de sa résolution. Les travaux d'agrandissement présentés par le CPE ne prévoyaient pas de modification aux aires communes reconnues comme telles par les propriétaires actuels.

Suite aux travaux et après recommandations des représentants de La Municipalité au Comité d'exploitation du Centre communautaire, le conseil municipal émet une résolution afin de modifier la convention entre indivisaires signée le 7 décembre 1995 et de fixer les coûts et frais d'arbitrage dans une proportion de :

- Compton : 67%
- CPE : 33%

Waterville : demande d'annexion d'une partie de l'ancien territoire de Compton Station

La Ville de Waterville a expédié au maire de Compton une copie conforme d'une correspondance adressée à Mme Monique Gagnon-Tremblay, députée du comté de Saint-François, correspondance qui avait pour objet de requérir les recommandations de Mme la députée sur l'intention manifestée par la Ville de Waterville d'annexer une partie de

la nouvelle municipalité de Compton.

En réponse à cette lettre, il est signifié au conseil municipal de la Ville de Waterville que le conseil provisoire en poste n'a pas l'intention d'étudier ce projet d'annexion pendant la période électorale de Compton qui débute le 4 février 2000. Une copie de cette résolution du conseil municipal de Compton est transmise à la Ville de Waterville, à Mme la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, à la Députation provinciale et aux conseils des MRC de Sherbrooke et de Coaticook.

Plusieurs raisons justifient cette décision du conseil :

- Lors de la publication de la demande commune afin de regrouper les municipalités de Compton et de Compton Station dans les 2 journaux régionaux aucune opposition écrite au projet de regroupement n'avait été adressée à la ministre responsable, Mme Louise Harel.

- Il apparaît opportun au conseil de tenir compte de la période de transition découlant de ce récent regroupement municipal afin de ressentir pleinement ses avantages;

- Le conseil provisoire veut laisser au futur conseil municipal de Compton élu le 2 avril 2000 le soin de définir les orientations de la nouvelle Municipalité de Compton et ce, dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté.

Budget des élections municipales du 2 avril 2000

Le conseil approuve le pro-forma budget "Élection" estimant cette dépense à 9,220 \$.

Taux d'intérêt applicable aux créances municipales impayées

Le conseil fixe à douze pour cent (12%) le taux d'intérêt applicable aux créances municipales impayées.

Démission de pompiers

Le conseil accepte les démissions des pompiers Sylvie Proulx et Jonathan Paré et tient par la présente à leur exprimer la reconnaissance de la municipalité de Compton pour le temps consacré aux Services de protection contre les incendies de Compton.

Service de protection des incendies : Formation

Les pompiers volontaires de Compton pourront s'inscrire à un cours spécialement adapté aux Services de protection contre les incendies : "Notions relatives aux bâtiments". La municipalité assurera les coûts estimés à 5,475.51 \$ pour frais d'inscription et la rémunération des pompiers. Le coût de ce cours fait partie du programme de formation prévu au budget 2000.

Voirie

Suite au regroupement et à la disponibilité du personnel municipal en place, le conseil décide de ne plus retenir les services de l'entrepreneur "Les Entreprises Éric Groleau" à titre de fourniture de chauffeur du camion municipal utilisé lors de l'entretien des chemins d'hiver municipaux. Au besoin, M. Groleau sera embauché sur appel.

Santé et sécurité du personnel

Afin de protéger son personnel contre les risques de contracter des maladies infectieuses, le conseil accepte que la municipalité défraye les coûts de vaccination des employés municipaux assignés aux manipulations des conduites d'égouts ou des conduites de fosses septiques et champs d'épuration des eaux usées qui en feront la demande auprès de la municipalité. Le coût du vaccin "Hépatite A" est de 75.39 \$ la première fois et de 37.64 \$ pour la deuxième vaccination douze mois plus tard. Le vaccin "Diphtérie tétanos" est jusqu'à ce jour gratuit.

Panneaux de signalisation

Le conseil approuve une dépense de 500 \$ pour l'installation de panneaux de signalisation annonçant les sorties de camion sur le chemin Cochrane secteur du commerce William Houde inc. et sur le chemin Ives Hill dans le secteur de la gravière Nadeau.

Un nouveau bar au King's Hall

La Municipalité de Compton ne s'oppose pas à la demande de permis additionnel d'un bar à l'Hôtel King's Hall, celui-ci étant conforme au règlement de zonage de la municipalité.

L'entretien des corridors verts

La municipalité adopte une résolution de principe à l'effet d'adhérer au projet relatif à l'entretien des corridors verts sur le réseau routier des municipalités de la MRC de Coaticook considérant que la dépense estimée pour Compton de l'année 2000 serait de 1,383 \$.

Le service 911

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le CRTC) a décrété qu'il serait d'intérêt public de permettre à la municipalité d'accéder manuellement à la base de données Affichage automatique d'adresses (AAA) dans certaines circonstances et moyennant diverses garanties. La municipalité accepte les obligations reliées à cet accès à l'Affichage automatique d'adresses et offre les garanties nécessaires. Par conséquent Bell lui accorde l'accès manuel à la base de données de Bell.

Règlements municipaux

Le conseil adopte un règlement concernant l'établissement d'un tarif applicable aux dépenses faites par un membre du conseil ou par un membre du personnel pour le compte de la Municipalité de Compton.

Le conseil adopte le règlement décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2000. Le règlement décrète les taxes foncières générales, les taxes spéciales, le tarif pour les services d'aqueduc, d'assainissement des eaux usées, d'enlèvement de transport et de dépôt définitif des déchets, et les autres compensations ainsi que leur mode de paiement pour 2000, de la Municipalité de Compton.

□

Résumé par Lisette Proulx

Avertissement

Les résumés des réunions des Conseils et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture dans un effort pour les rendre plus accessibles. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni les municipalités ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

CAHIER ÉLECTION

LA COURSE À LA MAIRIE

Le 2 avril prochain, deux candidats se présenteront au poste de maire, M. Eugene Naylor et M. Fernand Veilleux. Les deux candidats furent respectivement maires des municipalités de Compton et Compton Station avant le regroupement. À présent et jusqu'à l'élection, ils occupent en alternance le poste de maire du Compton regroupé.

L'Écho a posé les mêmes trois questions aux deux candidats à la mairie.



M. Veilleux, quelles sont les grandes lignes de votre programme électoral ?

Compton a besoin d'une vision à long terme. Nous vivons dans une très belle municipalité qui, selon moi, est à plusieurs égards une des plus belles au Québec. Nous avons ici un potentiel de développement énorme et je veux contribuer à le développer. Mes priorités sont l'unification des deux anciennes municipalités afin de créer un tout harmonieux. Je vise une intégration du milieu agricole et de la vie du village autour d'un projet commun auquel tous peuvent s'identifier. À cette fin, mon intention est de rassembler les effectifs et les ressources existantes et de les impliquer. Nous avons la chance

d'avoir un joyau extraordinaire, l'Hôtel King's Hall et il sera important de travailler avec eux pour développer notre potentiel touristique. En rassemblant nos forces, nous pourrions attirer le tourisme et aussi de nouveaux résidents.

Je vois aussi l'importance de développer un concept d'urbanisme harmonieux, un concept qui nous ressemble. À cet égard, le développement du secteur du Hameau sera important. Le côté esthétique du village, les trottoirs et l'affichage commercial demandent de l'attention. Entre autre, je désire travailler à l'amélioration de la qualité et de la quantité de notre eau potable. Bientôt des programmes d'aide aux infrastructures de nos gouvernements fédéral et provincial seront mis en place et devraient être disponibles dans les prochaines années, ce qui nous permettra d'améliorer nos infrastructures.

Côté loisirs, je désire particulièrement travailler à créer un milieu intéressant pour nos adolescents. Il est important d'installer des infrastructures et des activités de loisirs qui les

intéressent et qui les retiendront ici. Il sera important que le nouveau conseil municipal travaille de façon harmonieuse avec la Corporation de développement. Nous aurons à définir un mandat précis de la Corporation et à clarifier les attentes de la municipalité.

Côté budget, quelles seront vos orientations ?

Je veux travailler en équipe avec les conseillers afin de monter un plan global qui tiendra compte de notre vision. Les conseillers qui m'appuient à l'heure actuelle ont une vision élargie de Compton, une vision qui tient compte du fait que maintenant suite à la fusion, nous sommes devenus la deuxième plus grande municipalité de la MRC. L'orientation de notre budget suivra cette vision.

Pourquoi croyez-vous que vous seriez un bon maire ?

J'ai 15 ans d'expérience en politique municipale dont 2 ans en tant que maire. Je connais bien le milieu, j'ai été bénévole au conseil de pastorale pendant une douzaine d'années, je suis né à Compton, j'ai toujours vécu à Compton et j'aime mon coin de pays. De plus, ma profession d'agriculteur me permet de bien comprendre les besoins de nos gens de la campagne. Étant en processus de transfert de ma ferme à mon fils, j'ai de plus en plus de disponibilité et de temps à consacrer à l'administration municipale.

Je suis un gars d'équipe. Je veux travailler en harmonie avec tous les conseillers en place et faire de Compton une municipalité forte et unifiée. Plusieurs d'entre nous

avons eu l'expérience du regroupement et voulons continuer harmonieusement dans ce sens. C'est le temps de solidifier et non de diviser.



M. Naylor, quelles sont les grandes lignes de votre programme électoral ?

Il est important de faire progresser le développement de Compton. Nous avons beaucoup de potentiel dans le développement résidentiel. Tant du côté du secteur Bellevue qu'au secteur du Hameau, une quarantaine de nouvelles maisons pourraient s'y installer. Je veux faire la promotion de Compton et inspirer de nouveaux résidents à s'installer ici. Côté industrie, il faudra continuer à travailler pour établir un parc industriel, car le fait que nous n'en n'ayons pas nous fait perdre des petites industries qui vont s'installer ailleurs.

Mes autres priorités sont d'assurer une meilleure qualité de vie et de nous pencher sur les problèmes d'environnement. Je tiens à ce que le loisir se développe, particulièrement le soccer que les jeunes d'ici apprécient grandement. Une de mes grandes priorités reste toujours le réseau routier, il est

(Suite à la page suivante)

CAHIER ÉLECTION

important de maintenir une bonne qualité de nos routes autant pour nos résidents que pour les touristes qui se promènent dans nos chemins de campagne.

Côté budget, quelles seront vos orientations ?

Pour l'an 2000, le budget est fait et nous le respecterons. Lors de mon mandat je voudrais que l'on consacre nos investissements à la recherche de l'eau potable et au bouclage du réseau d'aqueduc. Il reste des améliorations importantes à apporter au service des incendies. Je voudrais également que la municipalité s'engage concrètement pour soutenir les promoteurs et les gens voulant construire des résidences ici à Compton.

Pourquoi croyez-vous que vous seriez un bon maire ?

D'abord parce que je suis disponible étant à la retraite et être maire demande beaucoup de disponibilité. Mon expérience de 22 ans en politique municipale à Compton et au Canton font que je connais les rouages ainsi que les infrastructures municipales (système d'eau, d'aqueduc etc.). De plus, je suis un homme qui au cours des ans a développé énormément de contacts politiques, ça aussi c'est important.



Propos recueillis par Lisette Proulx

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le dimanche 2 avril, les contribuables de la nouvelle municipalité de Compton dont le nom apparaît sur la liste électorale seront appelés à voter afin d'élire un maire et deux conseillers (4 autres conseillers sont déjà élus en l'absence d'opposition). Puisque la nouvelle municipalité est issue de la fusion des anciennes municipalités de Compton et de Compton Station, il apparaît important d'éliminer toute possibilité de confusion en ce qui concerne les procédures de votation.

QUI PEUT VOTER ?

Vous êtes éligible au vote et pouvez avoir votre nom sur la liste électorale si au 4 février 2000, vous :

- Êtiez domicilié dans la nouvelle municipalité et avez été un résident de la Province de Québec depuis au moins 6 mois.
- Avez au moins 18 ans.
- Êtes citoyen canadien.
- N'êtes pas en curatelle.
- N'avez pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

(Il existe d'autres conditions pour des circonstances spéciales, comme les propriétaires (terrains et édifices) non-résidents. Les détails concernant leur éligibilité peuvent être obtenus auprès du président des élections au 835-5584).

Si votre nom n'est pas sur la liste électorale et devrait s'y trouver, il est possible de le faire ajouter en s'inscrivant auprès de la Commission de révision au bureau de la municipalité de Compton, au 3 Chemin Hatley aux heures

suivantes:

-Le jeudi 16 mars 2000 entre midi et 17h30

-Le samedi 18 mars 2000 entre 10 h et 13h

-Le lundi 20 mars 2000 entre 19h et 22 h

Prenez note que si vous demandez d'ajouter votre nom sur la liste, vous devrez indiquer l'adresse de votre résidence précédente et présenter deux documents, l'un indiquant votre nom et date de naissance, l'autre indiquant votre nom et votre adresse actuelle. C'est auprès de la même Commission que vous pouvez demander de retirer votre nom ou de le corriger.

POUR COMBIEN DE CANDIDATS POUVEZ-VOUS VOTER ?

Si vous êtes éligible pour voter, vous pourrez voter pour le candidat de votre choix au poste de maire de la nouvelle municipalité et ce peu importe où vivent ces candidats. Vous pourrez également voter pour les candidats au poste de conseiller, mais seulement pour ceux qui représentent le territoire de l'ancienne municipalité où vous vivez. Les résidents de l'ancienne municipalité de Compton élisent des candidats qui occuperont les postes 1, 3 et 5, tandis que les résidents de l'ancienne municipalité de Compton Station élisent des candidats pour les postes 2, 4 et 6. Si vous vivez dans une des anciennes municipalités et possédez du terrain dans l'autre municipalité, vous ne pourrez voter que dans la municipalité où vous résidez.

OÙ ET QUAND VOTER

La votation aura lieu le dimanche 2 avril 2000 dans le gymnase de l'école Louis St-Laurent, situé à Compton au 13 rue Principale sud. L'accès à l'édifice est cependant situé à l'entrée qui se trouve près de l'édifice de la COOP sur le chemin Hatley.

Les bureaux de votes ouvrent à 9H et ferment à 19H.

LE VOTE PAR ANTICIPATION

Prière de noter que si vous prévoyez ne pas pouvoir voter le dimanche 2 avril, vous pourrez exercer votre droit de vote le dimanche 26 mars au bureau municipal du 3 Chemin Hatley à Compton.

Ce jour là, le bureau de vote sera ouvert de midi à 20h.

QUI SONT LES CANDIDATS

Les candidats au poste de maire sont Eugene Naylor et Fernand Veilleux.

Dans l'ancienne municipalité de Compton, les trois postes (1,3 et 5) sont déjà remplis, les candidats suivants ayant été élus en l'absence d'opposition.
Poste 1: Jean-Nicholas Gremion
Poste 3: Josée Roy
Poste 5: Denis Beaudoin

Dans l'ancienne municipalité de Compton Station, les candidats au poste 2 sont Maurice Jouis et Robert Paré; au poste 4, les candidats sont Pierre Bergeron et Murray D. Powell. Dans cette ancienne municipalité le poste 6 fut comblé par Robert Perrault en l'absence d'opposition.



Traduit par Lisette Proulx

CAHIER ÉLECTION

TWO MAYORS, ONE JOB

On April 2, municipal election day, two candidates, Eugene Naylor and Fernand Veilleux, will be running for the position of Mayor. Each were mayors of their respective municipalities of Compton and Compton Station prior to amalgamation. Currently and until the day of the elections, they alternate in the position of mayor in the newly-formed Municipality of Compton.

Each of the candidates was recently interviewed in the French language by Lisette Proulx, editor of L'écho, and asked the same three questions.

Every effort has been made to reproduce their comments below in English.



Mr. Veilleux, what are the principal components of your election platform?

Compton needs a long-term vision. We live in a beautiful municipality which, as far as I am concerned, is one of the nicest in all of Quebec. We have an enormous potential for development and I want to contribute to that development. My priorities are to create one harmonious municipality from the unification of the the two former municipalities. I aim for an integration of an agricultural environment with that of village life based on a common project to which everyone can relate. In this respect my intention is to bring together the human resources of the area. With the

presence of the King's Hall Hotel we have an extraordinary opportunity to work with that institution to develop our potential as a center of tourism. By amalgamating our strengths we will be able to attract both tourists and new residents.

I also see the necessity to develop a harmonious town planning policy, an urban plan that looks like us. In this respect, the development of the Du Hameau Street sector is important. The aesthetics of the village, the sidewalks and the commercial signs require attention. I also want to work to improve the quality and quantity of our drinking water. Soon there will be some provincial and federal help programmes for the development of municipal infrastructures, and with it we should be able to improve our infrastructures here in Compton.

Regarding leisure time activities, I particularly want to work to create an environment that is interesting to our adolescents. It is important to create infrastructures and leisure time activities which interest them and

that will hold them here. It will be important for the new municipal council to work with the 'Development Corporation'. We shall need to define a precise mandate of the Corporation and to clarify the expectations of the municipality

Mr. Veilleux, regarding the budget, what direction will you pursue?

I want to work as a team with the councillors to produce a global plan which will support our vision. The councillors who support me at this time have a widened vision of Compton which takes into account that now, following the fusion, we are the second largest municipality in the MRC. The direction which our budget leads will support that vision.

Mr. Veilleux, why do you think that you would be a good mayor?

I have 15 years experience in municipal politics, two of them as a mayor. I know the area very well. I have done volunteer work in the church over 12 years. I was born in Compton. I have always lived in Compton and I like my corner of the country. Furthermore, my profession as a farmer enables me to well understand the needs of people in the country. In that I am in the process of transferring my farm to my son, I will be more and more available to devote myself to municipal administration.

I am a team person. I want to work harmoniously with all the elected concillors and make of Compton a strong and unified municipality. Many among us

had the experience of regrouping the municipalities and we want to continue harmoniously in that direction. It is time to solidify and not to divide.



Mr. Naylor, what are the principal components of your election platform?

It's important to continue the development of Compton. We have lots of potential for residential development. Approximately 40 houses could be built in the Bellevue and the Du Hameau sectors. I want to promote Compton and encourage new residents to establish here. Concerning industrial development, it's important to continue to work toward establishing an industrial park because we are losing small industries to other locations.

My other priorities are to ensure a better quality of life and to be aware of environmental problems. I want to continue to develop recreational facilities especially for the playing of soccer which the young people greatly appreciate. One of my big priorities is to keep the roads in good condition as much for the residents as for the tourists who travel our municipal roads.

(continues on next page)

CAHIER ÉLECTION

Mr. Naylor, regarding the budget, what direction will you pursue?

For the year 2000, the budget has already been adopted and we have to respect it. During my mandate I want to direct our investments to the search for drinking water and its distribution. This would also improve the availability of water for the fire department. I also want the municipality to support the promoters and those other individuals who would like to establish in Compton.

Mr. Naylor, why do you think that you would be a good mayor?

I am retired and therefore, available. Availability is something which is demanded of any mayor.

My 22 years of experience in municipal politics both in Compton and in the 'Canton' means that I have knowledge of the various municipal infrastructures (i.e. water supply, sewers, etc.). Additionally, I am a person who through the years has developed many political contacts, which is also important.



Translated By Bruce Patton

By Bruce Patton

THE UPCOMING MUNICIPAL ELECTIONS

On Sunday, April 2, 2000 the voters of the newly-created Municipality of Compton whose names appear on the municipal electoral list will be given the opportunity to elect a mayor and two councillors (four other councillors having been elected by acclamation). In that this new municipality is the result of the fusion of the former Municipality of Compton Station and the former Municipality of Compton, some confusion may exist among the voters concerning the voting procedures to be followed. The purpose of this article is to lessen any such confusion.

WHO CAN VOTE?

You are eligible to have your name included on the electoral list if on February 4, 2000, you:

- were residing in the newly-formed Municipality of Compton and you had been a resident of the Province of Quebec for at least 6 months.
- were at least 18 years of age.
- were a Canadian citizen.
- were not under the care of a trustee.
- have not been declared guilty of any infraction involving electoral fraud.

(Additional conditions also exist for special circumstances, such as non-resident owners of land, buildings or businesses. Details concerning these eligibility requirements can be obtained by contacting the Chief Electoral Officer (président d'élection) at 835-5584.)

If you qualify to vote, it is your responsibility to ensure that your name is on the Municipal Electoral List.

If your name is not on that list

and it should be, it is possible to have it added to the list by applying with the Revision Committee at the Compton Municipal Office, 3 Hatley Road, at any of the following times:

- Thursday, March 16, 2000 between noon and 5:30 p.m.
- Saturday, March 18, 2000 between 10 a.m. and 1 p.m.
- Monday, March 20, 2000 between 7 p.m. and 10 p.m.

Please note that if you are requesting that your name be added to the list, you must be prepared to indicate the address of your previous residence and to have with you two documents, one indicating your name and date of birth and the other, your name and present address. It is with this committee that you can also request that your name be removed or corrected.

FOR HOW MANY CANDIDATES CAN YOU VOTE?

As a qualified voter, you will have an opportunity to vote for any of the candidates for the position of 'mayor' of the new municipality regardless of where those candidates live. You will also have the opportunity to vote for the candidates for the positions of councillor, but only for those who will represent the former municipality in which you live. Residents of the former Municipality of Compton elect candidates to occupy seats 1, 3 and 5 while residents of the former Municipality of Compton Station elect candidates to occupy seats 2, 4 and 6. If you live in one of the former municipalities and also own land in the other municipality, you will only be eligible to vote for candidates seeking to occupy seats located within

the former municipality in which you reside.

WHERE AND WHEN DO YOU VOTE?

The voting will take place on Sunday, April 2, 2000 in the gymnasium of the Louis St. Laurent School situated in Compton at #13 Principale St. South. Access to the building, however, is by the entrance located next to the 'COOP' building on Hatley Road. The polls will open at 9 a.m. and close at 7 p.m.

ADVANCE POLL INFORMATION

Please note that if you anticipate that you will not be able to vote on Sunday, April 2, 2000, you will have an opportunity to exercise your vote at the 'advance poll' to be held on Sunday, March 26, 2000 in the Municipal Office at 3 Hatley Road in Compton. Voting on that day begins at noon and concludes at 8 p.m.

WHO ARE THE CANDIDATES?

The candidates for the position of Mayor are Eugene Naylor and Fernand Veilleux.

In the former Municipality of Compton, all three seats (#'s 1, 3 and 5) were filled by acclamation as follows:
Seat 1 - Jean-Nicolas Gremion
Seat 3 - Josée Roy
Seat 5 - Denis Beaudoin

In the former Municipality of Compton-Station, the candidates for seat #2 are Maurice Jouis and Robert Paré, for seat #4 the candidates are Pierre Bergeron and Murray Powell. In this former municipality, seat #6 was filled by acclamation by Robert Perreault.



COMPTON

Une municipalité
à promouvoir

Une municipalité située dans un milieu
touristique et de l'agriculteur avec une
population de 3000 personnes.

"Je suis fier d'y demeurer et je
veux prendre les moyens pour faire
progresser notre municipalité."



Votre candidat à la Mairie
EUGENE NAYLOR

COMPTON

A municipality
worth promoting

Located within the Eastern Townships,
this municipality, which has a population
of 3000 residents, promotes tourism
and agriculture.

"I am proud to live here and I
want to ensure the continuing progress
of our municipality."



Your candidate for Mayor
EUGENE NAYLOR

Élisons comme
conseiller



Murray Powell

au siège No 4
de Compton

le 2 avril 2000

For
Councillor



Murray Powell

Seat No. 4
de Compton

le 2 avril 2000

Élisons comme
conseiller



Robert Paré

au siège No 2
de Compton

le 2 avril 2000

For
Councillor



Robert Paré

Seat No. 2
de Compton

le 2 avril 2000



J'ai Compton
à coeur !
Je vote
Fernand
Veilleux !



Cher électeurs et électrices de la nouvelle municipalité de Compton,
Le 2 avril prochain, vous serez appelés à faire un choix important, celui d'élire votre maire.

Ancien maire de Compton Station et fort d'une expérience de près de quinze ans de vie municipale, je suis particulièrement fier d'avoir réussi, avec vos représentants, le regroupement des deux anciennes municipalités de Compton et Compton Station.

Tout cela s'est fait dans l'harmonie suite à la tenue d'un référendum, afin de respecter la volonté des contribuables qui ont voté pour le regroupement.

Mon épouse, Ginette Rouillard, et moi avons trois enfants, Amélie, Alexandre et Jonathan, qui ont eu la chance de grandir dans un milieu privilégié qu'est Compton.

Ginette fut commissaire durant plus de douze ans à la commission scolaire de Coaticook où elle a défendu vos intérêts.

Agriculteur en production laitière depuis plusieurs années, je suis présentement en voie de transférer ma ferme à mon fils Alexandre. De ce fait, j'ai davantage de disponibilité pour m'impliquer au sein de la collectivité.

Je m'engage à continuer d'être à l'écoute de vos préoccupations afin que nous puissions trouver ensemble des solutions.

À l'aube de la cinquantaine, actif, énergique et disponible, je sollicite donc auprès de vous, chers électeurs et électrices, le privilège de vous servir au poste de maire pendant les prochaines années.

Je vous remercie de votre appui.

Fernand Veilleux

Nous avons choisi d'appuyer Fernand Veilleux au poste de maire le 2 avril prochain, parce que nous croyons qu'il est le meilleur choix.

- Un homme discret et intègre
 - Un homme présent, à l'écoute de ses citoyens et citoyennes
 - Un homme très impliqué dans sa communauté
 - Un homme dynamique, synonyme d'efficacité
 - Un administrateur hors pair qui a l'estime de ses collègues de travail
- Le comité d'appui de M. Fernand Veilleux



Ayant eu le plaisir de travailler pendant deux sessions avec Monsieur Fernand Veilleux et son équipe, je l'appuie fortement.

Je me présente au siège # 2.

Maurice Jouis, citoyen de l'ancien Compton Station depuis trente-sept ans.

Producteur de fraises, j'ai du temps à consacrer maintenant au grand Compton.

Je sollicite votre appui,

Maurice Jouis



Bonjour à vous tous, chers électeurs,

Je me présente comme conseiller au siège # 4. Je suis Pierre Bergeron.

Les raisons de ma candidature sont que je veux terminer la fusion des municipalités.

Je suis une personne disponible en tout temps et de plus, je connais aussi très bien le territoire de la municipalité.

J'ai à mon actif 6 ans d'expérience comme conseiller et en voirie.

J'appuie la candidature de Fernand Veilleux.

Merci de l'attention que vous me portez,

Pierre Bergeron

Municipality of Compton

Provisional Council held on February 1, 2000.

Ambulance Service in Compton

Following the reorganization of local health services, a substantial number of patients in the Coaticook area have to be transferred to the regional hospitals in Sherbrooke. This results in the Coaticook area being without its ambulance about six hours each day. The solution, according to the Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie, is to relocate the ambulance which has been based in Compton for the last 8 years to Coaticook.

The municipal council denounced this solution deeming it detrimental to the population of not only the Municipality of Compton but also to Hatley, Waterville, Martville and Johnville, comprising some 6000 inhabitants. The council emphasized that rural clients have a right to the same quality of services as those residing in the urban areas.

The council requests organizations and businesses to make their concerns in this matter known to the Régie and also to the office of the Deputy of Saint Francois, Monique Gagnon-Tremblay.

Ayer's Cliff Fair

The council approved the sum of \$ 25 to the Stanstead Agricultural Society for the purchase of an advertisement in the fair board's publication, "Exhibition 2000". The Ayer's Cliff Fair will be held between August 24 and 27.

Tourism Event in Compton

The council decided to invest an amount of \$ 1000 to help promote the municipality at the annual "Grands Prix du Tourisme des Cantons-de-l'Est". This prestigious event will be held at the Kingss Hall Hotel in Compton on March 15.

Students to Visit USA

Aid in the amount of \$ 150 was given to the Frontalière High School in Coaticook to help finance an educational and cultural trip to New York and Washington. Thirteen local

students will be involved.

Annexation of Part of the Former Compton Station by Waterville

The town of Waterville forwarded to the mayor of Compton a copy of correspondence addressed to Mme Monique Gagnon-Tremblay concerning the intention by the Town of Waterville to annex a section of the new Municipality of Compton. In response to this letter, the provisional council indicated that it had no intention of studying this matter during the period of the municipal elections in Compton which began on February 4, 2000. Among the reasons cited for this decision were the following:

- At the time of the publication of the information concerning the regrouping of the municipalities of Compton and Compton Station, no written opposition was forwarded to Mme. Louise Harel, the minister responsible.

- The provisional council is of the opinion that the orientation and direction of the municipality of Compton should be left to the future municipal council which will be established on April 2, 2000.

Two Firemen Resign

The council accepted the resignations of Sylvie Proulx and Jonathan Paré from the Compton Volunteer Fire Department.

Safeguarding the Health of Municipal Employees

In an effort to protect the municipal workers who may be required to do work involving the sewers, septic tanks and drainage fields from infectious diseases, such employees will be administered the necessary vaccinations including protection against Hepatitis-A.

Driver Alerts

The council approved the installation of road signs warning drivers of entering and exiting truck traffic on Cochrane Road, near the William Houde Inc. location and also on the Ive's Hill Road in the area of the Nadeau gravel pit.

Summarized & Translated by Bruce Patton



Garagiste Professionnel

Garage Beauvais Mécanique Mobile Enr.

Mécanique générale
Mise au point des injecteurs
Freins et suspension
Pneus et silencieux
Pare-brise

Compton 835-5612

Blère
Vin

Bonichoux

Marché Grégoire et filles

8 Chemin Hatley, Compton, Qc

(819) 835-5492

Sylvia Dupont
Claude Grégoire, prop.

Coiffure Navaho

pour elle et lui
avec ou sans rendez-vous

3 rue Principale Sud

Compton (Auberge Chez Bert)

JOB 1LO

Tél : (819) 835-0223

Coiffeuse styliste :

Sylvie Laperle

Warning

The summarized reports of the meetings and by-laws have been edited solely to make the reader more aware of the activities of the city councils. The translation is provided as an information service and as such has no legal or binding value. The original texts can be reviewed at the appropriate municipal office.

Corporation de développement des Compton

Assemblée générale annuelle des membres

Le mercredi 29 mars au Centre
communautaire

BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES!

Ordre du jour de l'assemblée :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée constitutive
3. Compte rendu des activités de 1999
4. Présentation et adoption des états financiers
5. Objectifs pour l'an 2000
6. Nomination d'un vérificateur
7. Changement de dénomination sociale
8. Élection du conseil d'administration
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

QUI EST MEMBRE VOTANT DE LA CORPORATION ?

Les membres actifs de la corporation sont ceux ayant droit de vote, ils sont de trois catégories :

- 1- Membres du milieu municipal : La corporation municipale de Compton
- 2- Membres du milieu associatif : Toute association ou organisme sans but lucratif agissant sur le territoire de Compton et oeuvrant dans les secteurs communautaire, culturel, récréatif ou touristique.
- 3- Membres individuels : Toute personne physique résidant sur le territoire de Compton, intéressée aux buts et aux activités de la corporation, auquel le conseil d'administration de la corporation, sur demande à cette fin, décide d'accorder le statut de membre.

Chaque membre actif a le droit de participer à toutes les activités de la corporation, de recevoir des avis de convocation des assemblées des membres, d'assister à ces assemblées et d'y voter. Tout membre actif est éligible comme administrateur de la Corporation. Chaque membre des milieux municipal et associatif est représenté auprès de la corporation par un (1) délégué qu'il désigne à son gré.

QU'EST CE QUE LA CORPORATION ?

La Corporation de Développement des Compton (le mon changera pour Corporation de développement culturel et communautaire de Compton lors de l'assemblée générale annuelle) est un organisme à but non-lucratif voué à la gestion, au développement et à la promotion des loisirs et du communautaire à Compton. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé d'office de deux conseillers nommés par la municipalité et de 5 élus parmi les membres.

La corporation est redevable au conseil municipal qui lui a confié comme mandat :

- La gestion du budget des loisirs et du communautaire, le soutien aux activités et manifestations occasionnelles, l'entretien du centre communautaire, des pistes de ski de fond, de la patinoire et l'entretien des fleurs et des arbres.
- Étudier et recommander des positions et ententes avec d'autres municipalités, la MRC, la commission scolaire, les bibliothèques, etc.
- Étudier et recommander des positions concernant le tourisme, l'aménagement du territoire, la conservation du patrimoine.
- Soutenir, initier et organiser des événements culturels.



AVANT DE PRÊTER OU DE LOUER VOTRE VÉHICULE,
il est important de vérifier la validité du permis
du conducteur **EN COMPOSANT LE NUMÉRO**

1 900 565-1212

Vous devez connaître le **numéro de dossier**
du conducteur inscrit sur son permis.

(Des frais de 1,50 \$ par appel sont exigés.)
Cela pourrait éviter la saisie de votre véhicule.



NOUVEAU
TOUS LES DIMANCHES
DÉJEÛNER CHAMPÊTRE
servi par les propriétaires dans leur
résidence à la campagne

Un seul groupe à la fois
de 8 à 24 personnes

Sans vous lever, dégustez, entres autres, rillettes
de lapin, oeufs brouillés à la crème fraîche, fèves
au lard, au canard et sirop d'érable, pain doré,
crêpes, etc...

Dessert, thé, café, jus

19.95\$ (taxes et service en sus)

*Membre de la Corporation
de la cuisine régionale du Québec
Les cartes de crédit ne sont pas acceptées

APPORTEZ VOTRE VIN,
RÉSERVATIONS ESSENTIELLES

Tél. : (819) 837-0014

5675 route 147, Milby

LINE RABY SERVICE DE COMPTABILITÉ



- TENUE DE LIVRE DE PME
- RAPPORTS D'IMPÔT
- SERVICE PERSONNALISÉ

Téléphone & Fax : (819) 837-2585

Des nouvelles de l'École

Louis St-Laurent



ANIMATION SUR LES COMMUNAUTÉS MULTI-ETHNIQUES.

Le 3 février dernier, nous avons reçu des personnes venant de d'autres pays particulièrement du Mali, d'Haïti, du Vietnam, du Maroc et du Salvador. Ces personnes ont rencontré les élèves dans leurs classes pour parler de leur pays. Ce projet de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie visait à sensibiliser les jeunes sur le sujet de l'immigration ainsi que les informer sur les moeurs et cultures des personnes qui viennent de divers pays.

Les élèves ont particulièrement bien apprécié apprendre les différences sur la nourriture, le climat, les moyens de transport, les jouets et les divers objets fabriqués artisanalement. Ils ont aussi adoré entendre parler la langue du pays, ainsi que quelques chansons.

C'est un sujet très actuel et un bon moyen d'aborder le nouveau programme du ministère de l'éducation du Québec sur l'éducation à la citoyenneté. Nous espérons que cette première expérience puisse se répéter l'an prochain mais avec un plus grand nombre de rencontres afin de satisfaire davantage la curiosité des élèves et augmenter leurs connaissances sur le sujet.

DICTÉE P.G.L.

L'école a participé cette année au concours de la dictée Paul Gérin-Lajoie. En plus de développer l'habileté à écrire chez les jeunes, le coût d'inscription à la dictée est remis à la fondation Paul Gérin-Lajoie dont les fonds servent à aider les personnes vivant dans les pays en voie de développement.

Pendant quelques semaines les élèves des classes de 3e, 4e, 5e et 6e ont lu des textes, étudié divers mots de vocabulaire et fait plusieurs dictées en vue de se préparer pour la dictée finale de l'école. Voici donc les gagnants dans chacune des classes:

Classe de 3e et 4e de Lise Poisier :

- Anne-Sophie Gaudreau (3e)
- égalité : Camille Daganaud et Justine Tanguay (4e)

Classe de 4e de Lucie Roy :

- égalité : Christian Lachance et Jolyane Gaudreau

Classe de 5e de Kathy Lapointe :

- Jessika Groleau

Classe 5e et 6e de Julie Lemieux :

- Chloé Messier-Boisvert (5e)
- Mélissa Gaudreau (6e)
- Nadia Tanguay (6e)
- Marie-France Gagné (6)

Cependant, Nadia Tanguay représentera l'école au concours régional pour avoir eu le meilleur résultat de l'école. Elle a eu une lutte très serrée avec Marie-France Gagné qui la suivait de très près. Nous souhaitons donc la meilleure des chances à Nadia !

□

Louise Chapdelaine, dir.

LES DÉPANNEURS

**BON
SOIR**



LE RELAIS DU DOMAINE

Prop. NELSON LUCE

36, Principale Sud
Compton (Qc) J0B 1L0
Tél./Fax : (819) 835-9448

Lundi au vendredi
6h à 23h

Samedi 7h à 23h

Dimanche 8h à 22h



SERVICE D'ADMINISTRATION MARCOUX (1982) INC

*Spécialités : Planification fiscale,
préparation d'états financiers,
impôts, tenue de livre.*

179, Belvédère nord,
Sherbrooke, J1H 4A7
821-9280



VIDÉOMAX COMPTON INC



CLUB VIDÉO / CADEAUX PLUS

11, PRINCIPALE SUD, COMPTON, QC J0B 1L0 (819) 835-0234

INFORMATION SUR L'IDENTIFICATION DE L'ÉLECTEUR AU BUREAU DE VOTE

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 2 AVRIL 2000

*Vous voulez voter lors du prochain scrutin ?
ATTENTION ! Il faut maintenant vous identifier !*

Pour pouvoir voter lors des élections, vous devez vous identifier en présentant l'un des documents suivants : **la carte d'assurance maladie, le permis de conduire ou le passeport canadien. C'EST LA LOI.**

Si vous n'avez pas en votre possession l'un de ces documents, vous devrez déclarer sous serment que vous êtes bien l'électeur **inscrit** sur la liste électorale.

DE PLUS, vous devez :

- soit être accompagné d'une personne qui pourra s'identifier en présentant l'un des documents mentionnés ci-dessus et attester, sous serment, votre identité ;
- soit présenter deux documents mentionnant votre nom et prouvant ensemble votre adresse et votre date de naissance ;
- soit présenter deux documents mentionnant votre nom et dont l'un comporte votre photo.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre présidente d'élection, Sylvie Dolbec, à l'hôtel de ville de la municipalité de Compton au numéro de téléphone suivant : (819) 835-5584.

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 2 AVRIL 2000

LE VOTE PAR ANTICIPATION

Dimanche le 26 mars 2000

De 12h00 (midi) à 20h00

**À l'hôtel de ville de Compton
3, chemin de Hatley**

(intersection des routes provinciales 147 et 208 ouest)

Le vote par anticipation est réservé aux personnes handicapées ou en perte de mobilité, aux membres du personnel électoral et aux personnes qui ont des motifs de croire qu'elles seront absentes de la section de vote ou incapables de voter à l'endroit où elles devraient le faire le jour du scrutin.

L'électeur doit, avant d'être admis à voter, déclarer sous serment ou faire la déclaration solennelle qu'il satisfait aux conditions requises, ci-dessus mentionnées, pour voter par anticipation.

LE VOTE LE JOUR DU SCRUTIN

Dimanche le 2 avril

**À l'école primaire Louis-St-Laurent
13, rue Principale Sud, Compton
(accès rue Principale Sud)**

De 9h00 à 19h00

Rappel : Seul l'électeur inscrit sur la liste électorale a le droit de voter. De plus, l'électeur inscrit sur la liste électorale a l'obligation de s'identifier en présentant soit l'un des documents suivants :

la carte d'assurance maladie, le permis de conduire ou le passeport canadien. C'EST LA LOI.



A L'Afeas tiendra son Assemblée de mars le 22 à 20 heures au local du Centre Communautaire.

F Nous organisons notre marché aux puces les 27, 28 et 29 avril. Si vous avez des petits trucs dont vous ne vous servez plus ou du linge de toutes sortes, nous serons au sous-sol de l'église le 27 pour recevoir vos choses.

A Vous nous avez encouragé dans le passé, nous comptons encore sur vous cette année. Le but du marché aux puces est de financer les déplacements de l'Afeas pendant l'année. Un grand merci à l'avance.

S N'oubliez pas que le métier à tisser est toujours en fonction au Centre communautaire.

Nous vous attendons le mercredi 22 mars. À bientôt

*Diane Gilbert, publiciste.
Pour tous renseignements : 835-9113*

Quelques réalisations de l'Afeas

- Des modifications à la loi du Régime des rentes du Québec concernant les allocations au conjoint survivant.
- Après vingt ans, les membres Afeas peuvent se réjouir de posséder leur propre maison.
- Allocation au R.R.Q. au conjoint survivant en cas de remariage.
- La gratuité des soins dentaires pour les enfants.
- Le maintien de l'universalité des allocations familiales.

L'Afeas a débattu ces sujets avec beaucoup d'efforts qui menèrent aux succès.

Le comptoir familial

Les petites nouvelles :

En 1999, nous avons accordé 220 \$ en dons, en plus des dépenses pour les assurances et les besoins du comptoir. Nous remercions tous les donateurs de linge, et apprécions beaucoup le fait qu'il soit toujours très propre. Le surplus de vêtements etc. va à Récupex. Là, des femmes réparent et refont de la nouvelle marchandise. Tout est utilisé ! Nous remercions aussi les bénéficiaires car sans eux nous ne pourrions faire des dons.

Grand merci et au plaisir de vous rendre service.

Le comité du Comptoir familial.

ASSOCIATION MARIE REINE

Gagnants de la contribution volontaire du mois de janvier 2000.

08 janvier : Flore Charpentier, Magog # 282

15 janvier : Léa Breault, Compton # 938

22 janvier : Irène Lessard, St-Élie # 307

29 janvier : Yves Lavoie, Brossard # 393

Félicitations à tous ces heureux gagnants de 50 \$ et bonne chance à tous pour les tirages.

*Claire B. Gagnon
Présidente*



Livraison : Compton et environs
Claudette Beaudry, prop.
Tél : 564-1441 ou 1 888 564-1441

163, rue Queen
Lennoxville, Qué.
J1M - 1K1

Fleuriste Lennoxville enr.

RÉGINALD
BRANCHAUD
ENR.

(819) 835-9203
pag : 564-3389

Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée
Regainage de cheminée existante en maçonnerie

Entrepreneur spécialisé
Conseiller membre APCCS
Association Professionnelle Chauffage Combustible Solide

DÉNEIGEMENT ET PELOUSE VEILLEUX

- Déneigement
- Épandage de sable et sel
- Tonte de pelouse
- Monoculteur

ESTIMATION GRATUITE



Info : Tommy Veilleux
Messages : 835-5336
Cellulaire : 572-3806



La campagne du pain partagé

Comme par les années passées, le Vendredi Saint 21 avril, des gens passeront chez-vous pour la Campagne du Pain Partagé. Les sommes ramassées serviront à financer les programmes de Caritas partout dans notre région.

Encore une fois nous vous demandons d'être généreux. Le don suggéré est de 5\$.

Si vous prévoyez être absent le vendredi saint, vous pouvez vous procurer votre pain au local des

Chevaliers de Colomb, au 44 rue Principale Nord.

Aussi, si vous aimeriez faire partie de l'équipe pour distribuer le pain, vous pouvez appeler au 835-9321 ou au 849-3137.

Nous vous remercions à l'avance de votre générosité.

Share the Bread Campaign

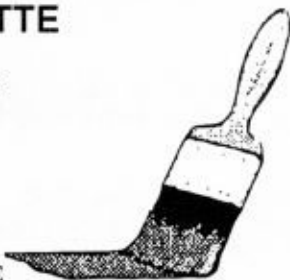
As in the past on Good Friday April 21st, the Share the Bread Campaign will be held. The funds collected will be given to Caritas who is responsible for many projects in our region.

As in the past, we are certain that we can depend on your generosity. As in the past in exchange for a loaf of bread, the suggested donation is \$5.

ALAIN BLANCHETTE

PEINTRE - TAPISSIER
ENTREPRENEUR LICENCIÉ
Licence RBQ 8002-9418-51

Peinture de finition
Démontage et pose de tapisserie



ESTIMATION GRATUITE

835-0402 pagette : 573-1112

Clin d'Oeil Beauté Enr. L'Allure recherchée

**COIFFURE
BRONZAGE**



**HAIRDRESSING
TANNING**

92 Queen, Suite 102.
Lennoxville, (Québec), J1M 1J4

☎ (819) 569-9147

Ginette Lemieux, prop.

We speak english

COURS DE NATATION DE LA CROIX-ROUGE

● (Maternelle et plus)

● organisé par le Comité d'Activités para-scolaires de Compton

● Inscription le 21 mars de 19 h à 20 h 30

Grâce à la générosité du Club Lions et de la municipalité de Compton, nous pouvons établir nos prix à 35 \$ pour le premier enfant, 35 \$ pour le deuxième enfant et 30 \$ pour le troisième enfant et plus.

Première session de 10 cours

Tous les vendredi soirs, commençant le 7 avril jusqu'au 9 juin.

Niveaux 1 et 4 : de 17 h à 18 h

Niveaux 2 et 5 : de 18 h à 19 h

Niveaux 3 et 6 : de 19 h à 20 h

Deuxième session de 10 cours

Tous les samedi matin, commençant le 8 avril jusqu'au 10 juin

Niveaux 1 et 4 : de 8 h 30 à 9 h 30

Niveaux 2 et 5 : de 9 h 30 à 10 h 30

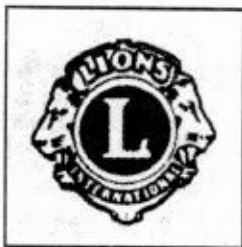
Niveaux 3 et 7 : de 10 h 30 à 11 h 30

Niveaux 7-8 et 9 : de 11 h 30 à 12 h 30

Il est à noter que nous ne pouvons vous garantir les horaires. Ils sont sujets à changements et les places sont limitées. Aucune inscription ne sera prise au téléphone avant le soir de l'inscription.

Renseignements

Céline Labrie 837-2370 ; Sylvie Dupont 835-9187 ; Sonia Veillette 835-5396 ; Susanne McGee 835-9185



**CLUB
LIONS
DE
COMPTON**

GAGNANTS DU LI-GAGN-ONS DU MOIS DE FÉVRIER 2000

500 \$ Gérald Largy # 189
300 \$ Réginald Branchaud # 174
200 \$ Raymond et Guylaine D'Amours # 19
100 \$ Pauline Rodrigue et Germain David # 153
75 \$ Gérard et Claudette Lajeunesse # 79

Félicitations à ces heureux gagnants et bonne chance
à tous pour le prochain tirage...

*Claire B. Gagnon,
Responsable*

RÉCUPÉRATION DE LUNETTES



Lors de précédents communiqués, le Club Lions de Compton, vous invitait à conserver vos anciennes lunettes pour leur prochaine opération : Récupération de lunettes.

La campagne de récupération débute maintenant. Vous êtes donc invités, à compter d'aujourd'hui à déposer vos lunettes, emballées si possible, dans les centres de récupération suivants :

- Portique de l'église
- Caisse populaire
- De plus, chaque membre Lions se fera un plaisir de recevoir vos lunettes.

Merci de votre collaboration et de votre encouragement.

Le Club Lions de Compton.



Le Bocage

Relais et festin gastronomique

Fine cuisine régionale

François Dubois
424, chemin Moe's River, 208 Est
Compton (Québec) J0B 1L0
(819) 835-5653

Ouvert 7 jours, réservations requises
www.lebocage.qc.ca

Le Comité des Sinistrés de Compton

Réunion générale annuelle au sous-sol de la Caisse populaire, le lundi 27 mars à 19h30.

- Compte rendu des activités de la dernière année
- Élection des directeurs sortants

Tous et toutes sont bienvenu, nous vous attendons en grand nombre.

*Le comité
Par Clémence Chapdelaine*

Le livre des Scalabrini

À l'été 2000, un grand rassemblement des familles Scalabrini se tiendra à Ste-Edwidge.

Pour cette occasion, un livre sera édité qui relatera l'histoire de Ferdinando Scalabrini et de ses nombreux descendants.

Si vous êtes intéressés à vous procurer ce bouquin au prix de 50 \$, vous pouvez communiquer avant le 31 mars 2000 avec Raymonde (835-5249) ou avec Claire (835-5598) pour obtenir de plus amples renseignements et pour faire des réservations.

Claire Scalabrini

Un évènement de l'an 2000

Les racines sont très importantes : elles nourrissent la vie et aident à croître; qu'on pense aux racines des arbres et des végétaux, qu'on songe aux racines des familles, des individus ou des organismes. Samedi-Saint, avec la Veillée Pascale, nous célébrons nos racines de vie chrétienne à travers des gestes, des symboles (lumière, eau, ...), la Parole de Dieu et des prières. On y présentera un résumé du chemin parcouru par nos ancêtres croyants d'avant Jésus. Ce sera un peu comme un album familial que nous ouvrirons ensemble. Nous fêterons aussi le grand passage que Jésus a fait de la mort à la vie, sa résurrection.

Le 22 avril prochain, en soirée, en notre église, aura lieu cette festive et joyeuse célébration de 2000 ans de salut. À l'occasion du Jubilé de l'an 2000, fournissons un réel effort pour participer à la plus belle et à la plus importante fête de l'année, pas si longue qu'on le dit : environ une heure et quart.

C'est un rendez-vous!

LES TOQUES CHAMPÊTRES

Entreprendre d'écrire l'histoire de la table d'une région donnée, exposer les modifications qui, d'une année à l'autre, furent apportées dans ses services et commenter le progrès de notre cuisine régionale, c'est brosser un tableau suggestif de notre façon de faire, en suivant les étapes que nous avons parcourues depuis des dizaines d'années.

Ceux qui font profession de gastronomie ou simples amateurs de cuisine trouveront matière à comparaison dans toutes les cuisines régionales du Québec.

Soulignons que le mois de février de cette année aura été celui de la venue de grands chefs, allusion ici au "Montréal des lumières" qui amenait entre autres le grand chef Bocuse, qu'on a pu voir à la télévision ou entendu dans maintes entrevues radiophoniques. Un message retenu de Bocuse : "Sans mode ni fantaisie, simplifions la cuisine, retournons à la vérité des choses."

Dans cet esprit, voici la recette toute simple mais excellente de la truite de l'abbaye.
(Pour quatre personnes)

500g de pommes de terre en dés
1 c. à soupe de ciboulette
100g de champignons
50g de Llardons
Sel et pivre

4 truites
50ml de Caribou
150ml de cidre sec
250ml de fumet de poisson
Beurre
Farine tout usage

Faites revenir les pommes de terre avec les lardons, la ciboulette et les champignons. Assaisonnez. Farcissez les truites de ce mélange. Saisissez les truites au beurre et à huile. Finissez de cuire au four. Retirez les truites et gardez-les au chaud. Déglacez le plat de cuisson au caribou et mouillez-le au cidre et au fumet de poisson. Servez les truites nappées de cette sauce.

Bon appétit !

Bon printemps, espérons-le précoce !

Jacques Paré
L'auberge des Grands Jardins
305 route 208 ouest
Compton
835-0403
1-888-433-6033



Gérard Leblanc
Courtier d'assurance Itée

10 Principale Sud, C.P. 177, Compton
Bur. : (819) 835-9511 Rés. : (819) 835-5718

✿ Invitation à toute la population ✿

Dans le cadre du financement pour l'aménagement des nouveaux locaux du Centre de la Petite Enfance Les Trois Pommes de Compton, toute la population est cordialement invitée à un **souper bénéfice** suivi d'une **soirée dansante** à l'Hôtel King's Hall vendredi le 14 avril 2000 à 19 heures.

Les billets sont disponibles au coût de \$ 30 par personne aux endroits suivants :

CPE Les Trois Pommes de Compton Inc.
Caisse populaire de Compton
Vidéomax Compton
Marché Grégoire et filles de Compton



Bienvenue à tous !

Travailleurs autonomes

Le mois derniers nous avons omis de mentionner les noms de ces personnes dans le Bottin des travailleurs autonomes. Il s'agit de la liste des responsables de garde en milieu familial affiliés au CPE Les Trois Pommes de Compton Inc.

Sonia Lajeunesse	45 Ch. Flanders, Compton	835-1818
Claire Lemieux	16 Ch. Hatley, Compton	835-9131
Isabelle Pelletier	175 rue Legrand, Compton	835-5406
Lynda Roy	161 rue de l'Église, Martinville	835-5572
Nathalie Woods	8 rue Audet # 1, Compton	835-0649
Carmen Giroux-Couture	180 Ch. Tremblay, Ste-Edwidge	849-3539



Centre de la petite enfance

**les
trois
Pommes
de
Compton**

ouvert
du lundi au
vendredi
de 6h15 à 18h00

835-0276

Saviez-vous que chaque citoyen produit une demi-tonne de déchets annuellement et que 60% à 80% du sac vert peut être recyclé ?

Le compostage présente une solution simple et écologique pour valoriser une partie importante de notre sac vert, soit plus de 30%.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est une méthode simple qui consiste à transformer les déchets végétaux en humus riche qui a la consistance d'une terre à jardin légère et l'odeur d'un sol frais de la forêt. Des milliards de micro-organismes fabriquent cette matière riche et sombre.

À quoi sert le compost ?

L'humus obtenu par le procédé de compostage constitue un excellent fertilisant pour le sol, les plantes et le potager. Il agit également comme protection contre les insectes nuisibles. Le compost remplace avantageusement les produits chimiques qui perturbent l'équilibre du sol. De plus, il représente une manière économique de donner vigueur et éclat à la végétation autour de votre domicile.

Que peut-on composter ?

Des matière humides, riches en azote :

Déchets de table (pelures de fruits et légumes par exemple)
Résidus de plantes, fleurs coupées
Coquilles d'oeuf
Gazon coupé (en petite quantité)
Sachets de thé, café

Des matière sèches, riches en carbone :

Feuilles mortes
Sciures de bois (en petite quantité)
Foin sec
Copeaux d'égamage

Êtes-vous intéressé par le compostage ?

Si vous êtes résident de la municipalité de Compton, vous êtes admissible au programme de distribution de composteurs domestiques mis de l'avant par votre municipalité, en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) et Nova Envirocom.

La municipalité de Compton offre aux personnes intéressées des composteurs domestiques d'une capacité de 300 litres à prix réduit. La Machine à terre vous sera ainsi vendue pour aussi peu que 25\$ plus taxes (28.75\$), grâce à une subvention de la municipalité de Compton d'un montant de 14\$ par composteur. Un aérateur est également disponible pour 15\$ (taxes incluses).

Cours de formation sur le compostage

Coût : gratuit
Endroit : Hôtel de ville de Coaticook
Date* : lundi 17 avril 2000
Heure : 19 à 21 h.

Note : Pour se prévaloir de la subvention de la municipalité de Compton, il est obligatoire de suivre le cours de formation et d'être résident de Compton (une preuve de résidence peut être demandée)

*D'autres formations sont disponibles en Estrie.

Préinscription au cours

Les personnes intéressées à participer à la soirée de formation sur le compostage doivent remplir le coupon de réservation ci-joint et le faire parvenir avec leur chèque au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie.

Pour renseignements

CREE, 31 King ouest, bureau 315,
Sherbrooke J1H 1N5
Tél : (819) 821-4357 ;
Téléc : (819) 821-3841
cree@abacom.com



Alain Lafrance

NOUVEAU À COMPTON!

ALAIN LAFRANCE vous offre des services d'agent de voyages

- ✓ Forfaits-vacances
- ✓ Billets d'avion et location de voiture
- ✓ Circuits et voyages en groupe
- ✓ Organisation de voyages pour votre groupe
- ✓ Circuits-découvertes au Québec
- ✓ Services à domicile

346-2277

Agent extérieur pour Voyages Lennoxville
agence détentrice d'un permis du Québec

Le compostage à Compton... Oui, dans ma cour !

COUPON DE RÉSERVATION

Nom : _____ Code postal : _____
Adresse : _____ Courriel : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____

☐ J'inclus un chèque de 28.75\$ pour réserver mon composteur domestique ainsi qu'une place au cours de formation (s.v.p. faire le chèque à l'ordre du CREE)
Je réserve une place pour le cours du :
☐ Lundi 17 avril 2000 à 19 h à l'Hôtel de ville de Coaticook

Veuillez faire parvenir votre coupon d'inscription accompagné de votre chèque au CREE, a/s de Annie Chauvette
31 rue King ouest, bureau 315,
Sherbrooke (Québec) J1H 1N5
Tél : (819) 821-4357, Téléc : (819) 821-3841





UN SERVICE DE TRANSPORT OFFERT À TOUTE LA POPULATION DE COMPTON

Acti-Bus offre le transport adapté à toutes les personnes handicapées de notre région depuis près de vingt ans.

Avec ses deux autobus, Acti-Bus offre encore plus à toute la population via une entente de "Transport Élargi" avec toutes les municipalités participantes de la MRC de Coaticook. Cette entente revêt un cachet un peu particulier puisqu'il permet à toute personne, référée par sa municipalité, de bénéficier des services de transport offerts par Acti-Bus.

Pour ce faire, toute personne

peut se procurer, auprès de sa municipalité, une fiche d'inscription municipale, la remplir et la retourner à sa municipalité.

Les trajets sont toujours établis, en priorité, pour répondre aux besoins des personnes handicapées mais l'expérience du passé nous a démontré qu'il y a place pour répondre à beaucoup d'autres demandes depuis l'ajout d'un 2^{ième} véhicule qui a grandement amélioré les services. Les personnes référées par les municipalités ont accès au service qu'en regard des places disponibles dans le véhicule, sur des trajets établis pour le transport

adapté.

Par le biais de ce "Transport Élargi", vous pouvez vous déplacer entre les municipalités pour n'importe quel motif; que ce soit pour aller au travail, pour fréquenter l'Éducation des Adultes, pour visiter son médecin, des ami(e)s ou encore un groupe d'Âge d'or ou de loisirs, pour magasiner ou pour effectuer toute autre activité reliée à vos affaires personnelles.

**VOUS VOULEZ ORGANISER
OU PARTICIPER À UNE
ACTIVITÉ ET LA
DIMENSION TRANSPORT
VOUS ÉCHAPPE ...**

(Loisir inter-municipalité // Patinage à l'Aréna // Danse des Jeunes à la Frontalière // Visite inter-club d'Âge d'or // Carnaval // Attrait touristique // Tour guidé dans différentes municipalités // Tout autre projet ...)

Venez nous rencontrer à la municipalité et, peut-être, pourrions-nous vous aider à solutionner ce

"problème" : Ensemble, nous pourrions présenter un projet spécial à soumettre à Acti-Bus qui fera tout en son pouvoir pour répondre à vos besoins.

Tous ces services peuvent être offerts à la population grâce à la collaboration de toutes les municipalités au sein de la MRC de Coaticook et Acti-Bus de la Région de Coaticook.

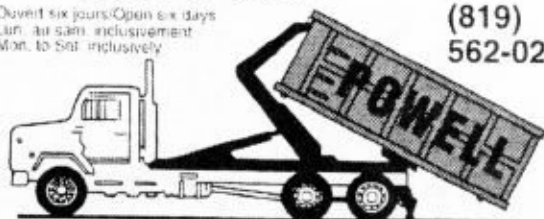
Profitez donc de cette précieuse collaboration ! Passez nous voir au bureau municipal pour une fiche d'inscription ou pour connaître les modalités, les coûts et tout ce qui entoure la question "transport" dans votre projet spécial.

Une collaboration de la MRC de Coaticook et d'Acti-Bus de la Région de Coaticook.

LOCATION DE CONTENEURS POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX RENTAL OF CONTAINERS FOR ALL TYPES OF JOBS

Ouvert six jours / Open six days
Lun. au sam. inclusivement
Mon. to Sat. inclusively

(819)
562-0212



340, rue MERRILL
COATICOOK (Québec)
J1A 1X4

Tél.: (819) 849-2778
Fax.: (819) 849-9497

- Béton préparé
- Travaux d'entretien, pulvérisation
- Travaux, fosse septique
- Livraison pierre et gravier



**STATION
SERVICE
D. BOIVIN
INC.**

*Mécanique et
remorquage*

Les Autos D.M. Eur.

Achat • Vente • Échange



**Lave
auto**

32 Principale Nord
Compton, Qc

Td.: (819) 835-5447

Municipalité régionale de comté de Coaticook

ENSEMBLE POUR L'ENVIRONNEMENT !

La réutilisation des matières résiduelles

La dernière chronique portait sur la réduction à la source des matières résiduelles. Ce mois-ci, nous traiterons de la réutilisation de ces matières.

Le réemploi se définit comme la réutilisation directe sans transformation d'objets destinés à l'élimination. Le réemploi prolonge la durée d'utilisation d'un bien, d'un produit ou d'une matière récupérée, par une réutilisation identique ou similaire, sans modification substantielle de vocation. Le réemploi est facilité par la qualité et la durabilité des biens et des produits dans la masse des matières résiduelles.

Voici quelques actions à poser permettant la réutilisation des matières résiduelles :

- utiliser les contenants en verre et en plastique (yogourt,

margarine) pour conserver les aliments;

- utiliser les contenants en verre et en plastique pour ranger divers objets (fleurs, crayons, vis, clous, épingles à linge, élastiques);

- utiliser les revues pour emballer les cadeaux ou pour décorer;

- utiliser les boîtes de carton et les papiers journaux comme matériaux de bricolages pour les enfants;

- utiliser les journaux pour remplacer le papier essuie-tout pour nettoyer les miroir et les vitres;

- utiliser les vieux tissus ou vêtements pour faire des linges pour le nettoyage (plancher, automobile);

- apporter vos vieux vêtements au Centre d'action

bénévole (C.A.B.) de la MRC de Coaticook au 23, rue Cutting à Coaticook (tél. 849-7011) ou au Comptoir familial du Centre communautaire de Compton au 29 chemin Hatley (tél. 835-9171).

La prochaine chronique environnement traitera du recyclage. □

Source : Geneviève Paré, agente de promotion de la collecte sélective



Excavation - défrichage - nivellement - chemins forestiers
peigne sur pelle, godet à drainage, terre à pelouse, gravier, sable, concassé

TÉL : 835-9178



Repas d'affaires
Dîner romantique
Table d'hôte midi et soir
Brunch musical

Le King's Hall
l'endroit rêvé pour le plaisir des saveurs

Tél: (819) 835.1010

40 ch. Cochrane, Compton, Qc., J0B 1L0

Réservation :

1 800 361.6162

1 888 220.KING (5464)

TOILETTAGE ET
PENSION CASEY ENR.
GROOMING AND
BOARDING

450 ch. Sweede
Waterville (Qc)
JOB 1L0
(819) 837-2230



SERVICE
RAPIDE
LOCAL
ET
EXTÉRIEUR

190, rue King
Waterville, Qc., J0B 3H0

Tél/cell : (819) 821-0823
Pagette : (819) 821-8724

L'Auberge Des Grands Jardins
Service de traiteurs - Buffet



Buffet à partir de 4.50\$

Jacques Paré

819-835-0403
1-800-433-6033

Gîte, Table champêtre, brunch, salle disponible



835-0075

Épilation au laser
Maquillage permanent
Esthétique
Électrolyse
17 ans d'expérience

Linda Charron
48, chemin Moe's River
Compton

Iridologie
Aromathérapie
Maître Reiki
Massage holistique
Déblocage énergétique



Centre
Holistique
de Compton
835-9229

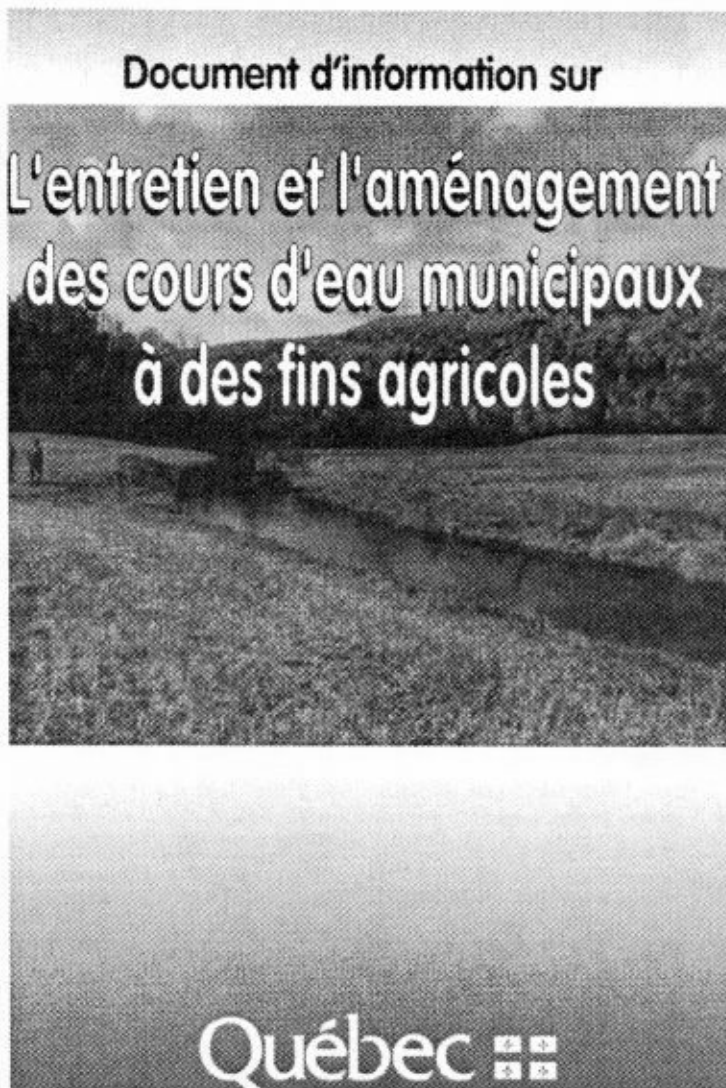
**LE RÔLE DE LA
MUNICIPALITÉ:
LA GESTION DE
L'ENTRETIEN ET DE
L'AMÉNAGEMENT**

Au Québec, un important réseau de cours d'eau sillonne le territoire agricole. Ces cours d'eau servent d'émissaires aux fossés, aux rigoles et aux systèmes de drainage souterrain. Le drainage agricole permet de produire des récoltes de grande valeur économique. Tout défaut dans l'égouttement des terres peut occasionner des pertes de rendement pour les producteurs agricoles. On distingue deux types d'intervention : l'entretien et l'aménagement.

"L'entretien des cours d'eau" est une simple opération d'enlèvement des sédiments accumulés au fond des cours d'eau préalablement aménagés, qui vise à rétablir la profondeur initiale et la capacité d'évacuation d'eau prévues lors des calculs hydrauliques. La stabilisation des rives et des sorties de drainage souterrain et de fossés de même que la vidange de fosses à sédiments font également partie de l'entretien.

Les municipalités ont l'obligation, en vertu du *Codé municipal* (c. C-27.1), d'entretenir les cours d'eau pour lesquels il existe un règlement ordonnant des travaux ou prescrivant une profondeur ou une section particulière. Un producteur agricole qui subit des préjudices réels en raison du mauvais état d'un cours d'eau peut demander à un tribunal d'ordonner à la municipalité de faire respecter son règlement.

"L'aménagement" ne s'applique qu'à un cours d'eau dont on désire changer de façon importante les caractéristiques physiques (tracé, pente, largeur, profondeur, angle des talus, etc.) ou à un cours d'eau qui n'a jamais été



règlementé ou creusé auparavant.

Lorsqu'un groupe de producteurs agricoles signale aux autorités municipales un besoin de travaux d'entretien ou d'aménagement d'un cours d'eau agricole, la municipalité ou la MRC a le pouvoir d'adopter un règlement ordonnant l'exécution des travaux et d'en répartir les coûts entre les intéressés au prorata de leurs superficies contributives. Les municipalités disposent d'informations sur la propriété des lots, à partir de leur rôle d'évaluation municipale. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) peut posséder les plans indiquant les limites des bassins versants et les superficies contributives, s'il a déjà aménagé ce cours d'eau dans le passé.

**LE RÔLE DU MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA FAUNE:
LA GESTION DES
AUTORISATIONS**

La *Loi sur la qualité de l'environnement* (c. Q-2) régit les interventions humaines dans le milieu hydrique. Elle indique que tout travail modifiant un milieu humide, tel un cours d'eau, doit au préalable être approuvé par l'émission d'un *certificat d'autorisation* (C.A.) par le ministère de l'Environnement. (ref. article 22).

Cependant l'entretien des cours d'eau est actuellement soustrait à l'émission conventionnelle des certificats d'autorisation en raison d'une entente administrative

entre le MEF et les paliers municipaux responsables des travaux.

La municipalité ou la MRC responsable des travaux doit toutefois déposer au MEF un avis préalablement à leur réalisation, l'informant de ses intentions. Elle doit aussi déposer au MEF des plans conformes aux exigences environnementales du MEF.

L'aménagement, lui, reste toutefois soumis à la procédure conventionnelle d'autorisation. Contrairement aux travaux d'entretien, la municipalité ou la MRC doit attendre l'autorisation du MEF avant de procéder. Les exigences pour son obtention sont définies par le MEF.

L'article 31 de cette Loi, portant sur l'examen et l'évaluation des impacts sur l'environnement, vise les travaux dans les cours d'eau de deuxième et troisième ordre dont le bassin versant couvre plus de 25 km², où la longueur à travailler dépasse 300 mètres et pour lesquels il n'existe aucune réglementation préalable. Ces cours d'eau doivent faire l'objet d'une étude d'impacts, dont le contenu est spécifié dans une directive émise par le ministre de l'Environnement et de la Faune.

**LE RÔLE DU MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DES
PÊCHERIES ET DE
L'ALIMENTATION:
LE CONSEIL ET LE
SOUTIEN DU MILIEU**

Le MAPAQ procédait autrefois à l'aménagement des cours d'eau à vocation agricole pour le compte des municipalités. Le ministère a abandonné l'étude technique et l'intervention dans les cours d'eau municipaux en 1994 et a redonné la gestion des entretiens et des aménagements aux paliers municipaux. Le MAPAQ continue cependant à conseiller les agri-

culteurs et les autorités municipales dans le domaine de l'hydraulique agricole et rembourse en bonne partie le coût des travaux dans les cours d'eau via son "Programme de remboursement des taxes municipales et scolaires", en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation* (c. M 14). Les municipalités émettent un compte de taxes spécial aux agriculteurs bénéficiant de travaux dans les cours d'eau. Les frais d'honoraires professionnels et d'études techniques, de même que les coûts des travaux de terrassement, des mesures de stabilisation des berges et d'atténuation des impacts sur l'environnement sont tous admissibles au remboursement. Sur réception, le MAPAQ rembourse ces comptes de taxes aux agriculteurs reconnus comme tels par la *Loi sur les producteurs agricoles* (c. P-28).

Le ministère souhaite par ailleurs que les travaux qu'il est ainsi appelé à subventionner soient d'excellente qualité, réalisés d'une façon durable et dans le respect des exigences gouvernementales et fauniques, conformément aux directives du MEF et au "Guide d'analyse et d'aménagement des cours d'eau à des fins agricoles" qui définit les règles de l'art en matière d'entretien et d'aménagement des cours d'eau municipaux.

**POUR DES TRAVAUX DE QUALITÉ:
RECOUREZ AUX
SERVICES
PROFESSIONNELS**

Toute municipalité devrait avoir recours aux services d'un consultant, ingénieur ou technologue, qui engage sa responsabilité professionnelle dans la conception des plans et la surveillance des travaux. Celui-ci sera en mesure de conseiller les autorités municipales, d'effectuer

les relevés techniques et documentaires, de préparer la demande de certificat d'autorisation par le MEF, de superviser les activités de l'entrepreneur et d'émettre un *certificat de conformité des ouvrages*, attestant que la qualité des travaux correspond bien à ce qui apparaissait aux plans et devis approuvés par le MEF. Par ailleurs, le MAPAQ a publié en 1994 conjointement avec le MEF les "Normes de conception pour l'aménagement des cours d'eau municipaux en milieu agricole" à l'intention des professionnels dans ce domaine.

**PROFITEZ DE
L'INFORMATION
DISPONIBLE
DANS LES DIRECTIONS
RÉGIONALES DU MAPAQ**

Le MAPAQ a agi auprès des autorités municipales à titre de consultant technique dans l'aménagement des cours d'eau pendant 30 ans. Il a, de ce fait, accumulé une importante banque de plans indiquant les noms, localisations, pentes, superficies de bassins et superficies contributives pour près de 3000 cours d'eau différents. Ces données sont disponibles auprès des Directions régionales du MAPAQ.

ESTRIE - RÉGION (05)
Direction régionale du
MAPAQ
4260, boul. Bourque
ROCK FOREST (Québec)
J1N 2A5
Tel: (819) 820-3001
Fax : (819) 820-3942

Si vous avez 50 ans ou plus
le service Info-Aînés McGill

vous offre une assistance téléphonique pour trouver les ressources les plus appropriées à vos besoins afin de
**MAINTENIR VOTRE AUTONOMIE et
AMÉLIORER VOTRE QUALITÉ DE VIE**

Que ce soit pour :

- Connaître les coordonnées de votre CLSC
- Comprendre les difficultés liées à différentes maladies telles que l'Alzheimer, le Parkinson, le cancer etc.
- Trouver de l'aide et/ou du répit pour vous ou pour un parent malade
- Trouver un groupe d'entraide et de support
- Trouver l'endroit où se donnent les cours qui vous intéressent
- Apprendre comment avoir accès aux services destinés aux handicapés
- Trouver un accompagnement et/ou transport pour vos rendez-vous
- Trouver de l'aide pour vos repas et/ou l'entretien de votre logement

Ou pour toute autre question, adressez-vous au
(514) 888-4055 ou sans frais au 1-888-861-1111
Ce service est bilingue et vous est offert par une infirmière du lundi au vendredi, de 8 heures à 16 heures

Le service est subventionné par la Fondation de l'Age d'Or du Québec en collaboration avec le Centre McGill d'études sur le vieillissement

If you are 50 years old or over
the McGill Info Service for Seniors
offers you telephone assistance in finding the resources best suited to your needs so you can
**REMAIN AUTONOMOUS and
IMPROVE YOUR QUALITY OF LIFE**

Whether it is to:

- Obtain the address and phone number of your CLSC
- Understand the difficulties related to different diseases such as Alzheimer's, Parkinson's, cancer etc.
- Find aid for a sick relative and/or respite for the caregiver
- Find a self-help or support group
- Find out where you can attend courses that interest you
- Find services for the handicapped
- Find transportation and/or accompaniment for your appointments
- Find help to clean your home and/or prepare meals

Or for any other query you may have, please call
(514) 888-4055 or toll free 1-888-861-1111

This bilingual service is offered by a nurse and is available Monday to Friday, from 8 a.m. to 4 p.m.

Funded by the Fondation de l'Age d'Or du Québec in collaboration with the McGill Centre for Studies in Aging

Un résumé de mon expérience à titre de conseiller municipal

C'est avec regret que je laisse passer les élections municipales sans me présenter à nouveau comme conseiller. La première fois que je me suis présenté, je l'ai fait avec l'idée d'apprendre, l'idée de suivre un cours et c'est ce qui m'est arrivé. Être conseiller, c'est vivre un gros quatre ans à l'université de la vie. J'ai beaucoup aimé l'expérience et j'aurais continué si j'avais eu le temps. Si je ne me présente pas c'est qu'à l'heure actuelle un nouveau défi se présente dans mon entreprise. C'est un temps d'opportunité dans mon domaine (Internet) et j'ai décidé de foncer pendant que celle-ci est en plein envol.

Mais avant de quitter, je voulais vous donner un compte rendu de ces deux ans en politique municipale. J'aurais peut-être dû le faire avant, mais en le faisant au moment où je quitte enlève le ton électoral à mon discours.

Plusieurs fois j'ai critiqué la façon de faire du présent conseil municipal. Pour moi, ce fut un exemple d'une politique sans aucune efficacité et sans aucun leadership. J'ai été témoin du retour aux temps des dinosaures politiques ! Mais heureusement la fusion a amené un élément très positif : les citoyens de Compton ont maintenant l'occasion de remplacer M.Naylor au poste de maire. Croyez-moi, personnellement je n'ai rien contre lui. Mais il est important de faire face à la réalité. Naylor est un bon gars mais complètement dépassé sauf pour ses manœuvres électorales dont il est passé maître. Cet homme est un politicien qui a compris depuis longtemps qu'il suffit de travailler fort avant les élections. Après, pendant le mandat, il ne reste qu'à fuir toutes décisions. La vérité c'est qu'à part sa couleur politique rien n'intéresse M. Naylor sauf bien sûr ce qui peut apporter des votes pour le mandat suivant.

J'attire votre attention sur quelques points qui résument mon insatisfaction :

Savez-vous qu'en deux ans, la rubrique développement n'a jamais été utilisée dans les procès verbaux du conseil. Pas surprenant,

M.Naylor ne sait même pas ce que ça signifie...

Il nous est souvent arrivé de traiter des dossiers quasi-inutiles et de reporter plusieurs fois des dossiers très importants. Je n'ai jamais vu M. Naylor s'attaquer de front aux problèmes. Côté régional les seuls moments où les dossiers ont vraiment progressé c'est quand le conseiller M. Brière siégeait à la MRC. Le reste du temps, lors des rapports du maire, nous avions droit à des explications confuses, des preuves évidentes que notre maire ne comprenait rien à ce qui se passait.

Les dossiers importants tels le système d'aqueduc n'ont pas vraiment été poussés comme ils aurait dû. Bien sûr, maintenant qu'on est en campagne je vous prédit qu'il y aura toutes sortes de promesses à ce sujet.

Et puis comme au temps du Canton, les chemins ont été la raison de vivre du conseil municipal. Je ne nie pas l'importance de ce poste budgétaire, mais il ne faut tout de même pas en pas en oublier les grandes orientations importantes pour notre municipalité et même pour la région.

Vous vous demandez peut-être pourquoi je prend le temps de vous dire tout ça. Ne croyez pas que ce soit une vengeance personnelle. C'est plutôt parce que je souhaite ardemment que cette fois-ci, vous décidiez de soutenir quelqu'un qui va défendre les citoyens et non pas défendre ses propres intérêts ou seulement ceux de son parti politique.

Eh Oui ! C'est encore moi qui crie sur la place publique ce que plusieurs pensent tout bas. Ça prend peut-être du courage, mais ça vaut la peine si on peut éviter que la vieille politique remporte encore les élections à Compton.

J'aimerais aussi vous parler d'une chose qui me dérange beaucoup ! C'est qu'en général les gens ne s'intéressent pas assez à ce qui se passe dans le monde de la politique

municipale. C'est comme si on était si désabusé qu'on pense qu'on ne peut rien faire. Au contraire, on peut changer notre monde et ça commence ici même ! Mais pour ça, il faut relever ses manches et ne pas se faire organiser par les autres.

Je parle ici aux jeunes et aux moins jeunes... Ne sous-estimez pas la politique municipale. Il s'y trame de gros enjeux qui nous concernent tous. Tout le monde a intérêt à suivre ce qui se passe dans sa municipalité. Je vous y invite.

Notre belle municipalité a encore beaucoup de trésors cachés à exploiter. Mais pour cela, nous avons besoin d'une équipe forte qui veut se donner les moyens de créer à Compton un milieu de vie qui nous nourrira tous et à tous les niveaux.

Marvel Boisvert
Conseiller Municipal

Les articles publiés dans cette rubrique le sont sous la seule responsabilité de leur auteur. Nous publions intégralement les textes qui nous sont soumis, accompagnés du nom de leur auteur. Adresse et numéro de téléphone peuvent être fournis sur demande. Nous nous réservons le droit de ne pas faire paraître les passages contenant un langage injurieux.

POUR VOS IMPÔTS

Suzanne Couture
Comptable Agréée

tél : 835 9139

22 Principale nord
Compton Qc

- Particuliers
- Immeubles à revenus
- Travailleurs autonomes
- Corporations

Pourquoi récupérer ?

Un geste pour l'environnement qui contribue à :

- préserver nos richesses naturelles;
- réduire le volume des matières résiduelles acheminées au lieu d'élimination;
- diminuer le gaspillage et la pollution.

Où vont les matières du bac bleu ?

Le camion apporte les matières recyclables au centre régional de tri et de récupération situé à Sherbrooke. Elles sont classées par catégories pour être vendues à des recycleurs qui transforment ces produits pour une deuxième vie utile:

- Avec le papier on fait des contenants à oeufs, des annuaires téléphoniques, des boîtes de céréales, de la litière pour les animaux, le rembourrage des enveloppes matelassées ...
- Avec les plastiques, on fait des tuyaux de drainage et du mobilier de parc, des jouets, des sacs, des ciseaux, des grattoirs à neige, des cassettes audio et vidéo...
- Avec le verre, on fait des matériaux isolants de fibre de verre, des pots...
- Avec l'aluminium, on fait des canettes, du papier d'emballage, des meubles de jardin, des contenants divers, des matériaux de construction...
- Avec l'acier, on fait des pièces de moteur, des outils, des boîtes de conserve, des clous, des cadres...

Les municipalités desservies
par la MRC de Coaticook:

Barnston-Ouest

Coaticook (secteur Barford)

Coaticook (secteur Barnston)

Compton

Dixville

East Hereford

Martinville

Saint-Herménégilde

Saint-Malo

Saint-Venant-de-Paquette

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Stanstead-Est

Service à la clientèle:

849-9166



MRC de Coaticook

294, rue St-Jacques Nord

Coaticook (Québec)

J1A 2R3

Téléphone: (819) 849-9166

Télécopieur: (819) 849-4320

Courriel: mrcdecoaticook@videotron.net

[Http: //www.espac.com/mrccoaticook](http://www.espac.com/mrccoaticook)

MRC de Coaticook

« Ensemble pour
l'environnement ! »

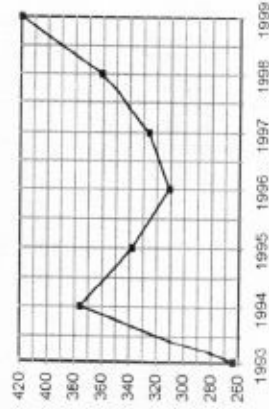
Collecte sélective 2000-2001



Tél.: (819) 849-9166

Récupérer c'est plein de bons sens et ça donne des résultats !

Tonnage annuel de matières recyclées dans les municipalités desservies par la MRC de Coaticook de juin 1993 à 1999:



Entre 1993 et 1999, les citoyens ont récupéré 2 396 000 kg de matières recyclables (papier, carton, verre, métal, plastique).

Cette participation à la collecte sélective, a permis de détourner de l'enfouissement environ 5 000 m³ de matières recyclables.

Cette réduction à la source se traduit par une augmentation de la durée de vie du site, contribuant à réduire les coûts d'enfouissement et à préserver l'environnement pour nos enfants.

BRAVO À TOUS LES CITOYENS RÉCUPÉRATEURS !

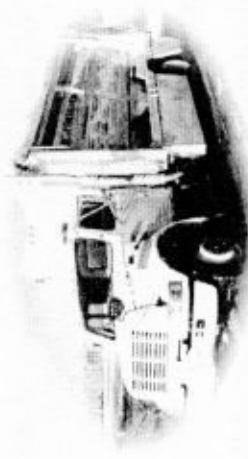
Bravo à tous les citoyens qui ont participé à la collecte sélective ! En 1999, nous avons récupéré plus de 420 tonnes métriques de matières recyclables, soit près de 210 kg par résidence participante. Tous ensemble, nous avons réussi à dépasser l'objectif prévu de 400 tonnes métriques.

Saviez-vous que...

- Chaque citoyen produit environ 1 kg de résidus par jour soit près d'une demi-tonne par année !
- 33% des résidus domestiques sont potentiellement recyclables !
- Le papier et le carton représentent 70% des matières recyclables !
- La fabrication d'une tonne de papier exige l'équivalent de 20 arbres. Ainsi, récupérer le papier, ça préserve nos forêts !
- Les bouteilles de boissons gazeuses en plastique servent, une fois recyclées, à la fabrication de vêtements en tissu (polar). Il faut 25 contenants de deux litres pour fabriquer un chandail chaud !
- La récupération est un secteur économique rentable en pleine expansion procurant de nombreux emplois dans la région !
- Puisque la MRC de Coaticook est copropriétaire du centre régional de tri et de récupération situé à Sherbrooke, chaque citoyen en devient par le fait même, copropriétaire.

La collecte sélective: des progrès restent à faire !

Actuellement 55 % des résidences participent à la collecte sélective. Ce taux est encourageant, mais nous pouvons faire plus. Un taux de participation plus élevé permettrait à une plus grande quantité de vos matières de connaître une nouvelle vie.



Il faut recycler les bonnes matières et en éviter certaines...

PAPIER ET CARTON (défaire les boîtes SVP)

Feuilles, revues, magazines, circulaires, papiers glacés, journaux, sacs bruns, boîtes dépliées, annuaires téléphoniques, boîtes d'oeuf, de savons, de cigarettes, de céréales...

LES CONTENANTS (rincer SVP)

VERRE: pots et bouteilles (tous formats) qu'il y a au "frigo" au garde-manger, dans la pharmacie...

MÉTAL: boîte de conserve, bouchons, couvercles, assiettes et canettes d'aluminium...

PLASTIQUE: récipients de produits alimentaires, de produits d'entretien ménager, de produits cosmétiques...

ÉVITEZ le papier et le carton souillés (boîte à pizza, essuie-tout, papier mouchoir, papier ciré) et les objets faits de plusieurs matières (carton de lait et de jus), les sacs de plastique, de pain et de lait, les emballages de croustilles, les vitres, les miroirs, les ampoules électriques, les contenants d'huile à moteur et autres produits dangereux.

Nos annonceurs

Administration Marcoux	821-9280	Gérin Custeau, notaires
Alain Blanchette - peintre	835-0402	Hôtel King's Hall
Auberge des grands jardins	835-0403	IGA Coaticook
Bonichoix	835-5492	La Tablée du Pont Couvert
Bonisoir	835-9448	Le Bocage
Breault Excavation	835-9178	Les Multiservices Bouthillier
Brunelle Électronique	849-3608	Line Raby
Caisse Populaire de Compton	835-5476	Nouveau Visage - esthétique
Centre Holistique de Compton	835-9229	Powell Transport
Centre Santé Minceur	849-0306	Produit du ciment Couillard
Clin d'Oeil Beauté	569-9147	Réginald Branchaud
Coiffure Navaho	835-0223	Station Service Boivin
CO-OP S.C.A. Compton	835-5411	Suzanne Couture
Daniel Parent, arpenteur	849-4100	Taxi Loubier
Déneigement / Pelouse Veilleux	835-5336	Toilettage Casey
Fleuriste Lennoxville	564-1441	Vidéomax
Garderie Les 3 Pommes	835-0276	Voyage Lennoxville
Garage Beauvais Mécanique	835-5612	
Gérard Leblanc, assurances	835-9511	

Numéros importants

URGENCES	911
FEU	911
Sûreté du Québec	310-4141
Municipalité de Compton	835-5584
Carrefour de la santé	849-4876
Centre Info santé	849-7041
Urgences Coaticook	849-7041

Pour annoncer dans l'Écho,
composez le (819) 849-9955

L'Écho paraît 11 fois l'an. La date de tombée est le 15 du mois pour une parution la première semaine du mois suivant.

Veuillez faire parvenir vos articles ou informations à la municipalité de Compton, au 3 chemin Hatley, bureau 201, Compton, Qc, J0B 1L0.

Pour toute annonce, veuillez contacter Mme Lisette Proulx au 849-9955, courriel: info@abacom.com

Rédactrice en chef: Lisette Proulx

Éditorial et reportages: Lisette Proulx

Montage: Christian Simard

Le journal L'Écho de Compton est une production de Infoïd Inc. pour la municipalité de Compton.

Merci à nos annonceurs.

BRUNELLE ÉLECTRONIQUE (1986) inc.

VENTE

SERVICE

RÉPARATION

Gilles Garant
PROPRIÉTAIRE

10, MAIN OUEST
COATICOOK

(819) **849-3608**
849-4433

**Un système
Navigo 401 avec
un récepteur**

299\$

-100\$

de programmation

199\$

Installation Gratuite

★ **Fillage en sus**

FILMS GRATUITS



Indigo ou Viewers Choice

STAR CHOICE

**Un système
Navigo 401 avec
2 récepteurs**

99\$

★ 50\$ Remise postale Star Choice



Ça sent le printemps!

Application d'engrais
et de chaux
à taux variable

PASSION



Contactez nos représentants:
Guy Roy & Jason Morse 835-5411

- ♣ Fertilisants
- ♣ Semences
- ♣ Herbicides
- ♣ Services d'arrosages à forfait
- ♣ Moulées & Suppléments

Autres services:

- ♣ Quincaillerie
- ♣ Produits pour érablière
- ♣ Matériaux de construction
- ♣ Pétrole Sonic

Des projets de
constructions!

Nous avons tout ce qu'il vous
faut. Venez nous voir et
profitez-en pour parler de vos
projets avec notre pro des
matériaux : Jean-Marc Vallée

**Société coopérative agricole
de Compton**

26, chemin Hatley
Compton

☎ 835-5411
FAX: 835-5412
COURRIEL: scadecompton@sympatico.ca

**PROGRAMME
PRINTEMPS 2000**
Commandez vos PRO-BLOC
avant le 30 mai 2000

**et COUREZ la chance de GAGNER
un véhicule TOUT-TERRAIN
POLARIS SPORTSMAN 500**

PRO-BLOC DISPONIBLES : Pro-Bloc 20 • Pro-Bloc Plus • Énergie-Bloc • Pro-Bloc 305 • Forti-Bloc 8/2
• Pro-Bloc Bovatauro • Pro-Bloc Ruminator • Goli-Bloc • Pro-Bloc bœuf • Pro-Bloc ovation 16-8
• Pro-Bloc ovation 10-10 • Pro-Bloc veau de grain • Pro-Bloc Intro-parc • Cervi-Bloc • Pro-Bloc original
• Forti-Bloc chèvre • Pro-Bloc chèvre • Équi-Bloc • Pro-Bloc cheval

Formats disponibles : 30, 10 et 2 kg

Contactez votre expert-conseil dès aujourd'hui!

CO-OP Coopérative agricole de Compton Productions agricoles

Le véhicule Polaris Sportsman 500 est offert sous réserve de la participation à la promotion. Les règles de la promotion sont disponibles sur le site Internet de la Coopérative agricole de Compton.